D) <u>REPORTAGE SURLA MONTAGNE, GURS, CRIMES DE</u> <u>L'OGRESSE</u>

AB présentera 15 reportages dans l'Indépendant de 1936 à 1939. Il n'y a pas de « reportages types ». Les sujets sont des plus divers avec des textes longs ou très courts, sous la forme de « série » sur plusieurs jours ou en un seul article.

I) LE 27 OCTOBRE 1936 « LES CHEVAUX MAITRES DE LA RUE »

C'est un localier/reporter de bonne humeur qui distribue des gentillesses aux personnalités citées et qui observe les pattes du trotteur pour se souvenir qu'il a fait des centaines de kilomètres en course à pied (cf le chapitre III « AB le sportif ») « des coureurs à pied auraient pu prendre des leçons de style rien qu'à voir la façon dont les chevaux lèvent les genoux ».

En voici le texte intégral:

« Les autorités craignaient des manifestations hier. En fait, si quelqu'un fut maître de la rue, ce fut le cheval et, à voir la foule qui se pressait sur le circuit de Pau, on comprenait cet humoriste qui, pastichant Buffon, parlait de « l'homme, cette plus belle conquête du cheval ». Mais il y a belle lurette que les chevaux ont conquis les Palois et, pour s'en convaincre, il n'était que d'observer avec quel attendrissement, avec quels affectueux regards de biais, le public regardait les chevaux et surtout les poneys, avant le départ et après l'arrivée. Sur le parcours, l'attendrissement faisait place à l'enthousiasme et si les chevaux n'allaient pas plus vite, ce n'était certes pas faute d'encouragements. Il est vrai qu'ils frisaient déjà le 35 à l'heure. Les poneys allaient d'un train moins rapide, mais le vainqueur de l'épreuve, « Ali Baba », filait néanmoins comme s'il avait eu les quarante voleurs à ses trousses.

La ligne de départ et d'arrivée était garnie de notabilités et de tout ce que Pau compte de sportifs acharnés, ce qui n'est pas peu dire, M. le Préfet des Basses-Pyrénées assista à l'épreuve de bout en bout, de même que M. Martin, commissaire de police, dont le front était barré d'un pli soucieux, car il craignait les accidents tant la foule était dense et désireuse de voir de très près. Sur le parcours, M. Castets replissait les fonctions sévères d'arbitre, mais il n'eut pas trop à sévir sauf au premier tour où il disqualifia un conducteur de poney qui abusait ostensiblement du galop dans l'avenue d'Alsace-Lorraine en se croyant sans doute hors des vues des officiels. Mais l'œil de l'arbitre était au fond d'une auto et regardait les pattes du trotteur entre les roues du « sulky ».

Samedi, le sport fut encore plus pur sur la longue ligne droite qui mène à Soumoulou, car il n'y avait pas ces virages qui coupent et désunissent l'effort. Et c'était vraiment un régal que d'observer ces chevaux abattant le kilomètre en une minute et demie dans un rythme parfaitement isochrone. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, des coureurs à pied auraient pu prendre des leçons de style rien qu'à voir la façon dont les chevaux lèvent les genoux. Blanches de sueur, en pleine forme, les nobles bêtes offraient un magnifique spectacle.

Les gendarmes qui assuraient la police du virage à Soumoulou eurent bien du tracas, car des travaux occupaient la moitié de la chaussée et un camion eut la malencontreuse idée de rester en panne dans l'étroit passage, juste au moment où les chevaux étaient en vue. Les gendarmes et de courageux citoyens se dévouèrent et déblayèrent le terrain alors que le peloton, car c'était un peloton de quatre ou cinq « sulkies », passait en trombe et allait virer

largement autour de la Halle. Nous n'en dirons pas son numéro mais le dernier conducteur qui passa « resquilla » sans vergogne un bon hectomètre au virage!

M. Paul Mirat, grand maître des cérémonies et fort affairé comme il convient, arborait samedi un magnifique « sombrera » tout à fait « roi de la Pampa ». Pourquoi le troqua-t-il dimanche contre un béret basque ? Le départ y aurait perdu en pittoresque si M. Jové, le sympathique photographe, n'avait été là pour suppléer à la disparition du « sombrero ». Habillé en globetrotter, ce champion de la plaque sensible semblait donner une démonstration de son don d'ubiquité et d'une adresse de prestidigitateur. A peine l'avait-on vu prendre une photo de pied ferme sur la chaussée avec un gros appareil, qu'il apparaissait à une fenêtre, muni d'un appareil minuscule. Et quand il eut terminé, il sauta sur une bicyclette, deux appareils en bandoulière, une sacoche au côté et un pied sur son porte-bagage – un pied d'appareil, bien entendu. Avec les chevaux, il partagea les acclamations du public. Et, vingt minutes après, on le retrouva perché sur le toit d'une baraque du Pari Mutuel, à Sers, photographiant la foule qui, ayant pris la place des chevaux sur la piste, écoutait « Ybar » (1)

Comme le photographe, de nombreux Palois firent d'une pierre deux coups ; ils assistèrent aux courses de trotteurs, puis, sans perdre une minute, se rendirent à l'hippodrome de Sers, pour entendre les orateurs. Et, le soir, ils rentrèrent fort satisfaits d'avoir ainsi concilié le politique et l'économique. LE BADAUD »

Tous les noms soulignés le sont par nous (1) : Est-ce le député basque Ybarenegaray ?

II) MARS 1937. REPORTAGE RETROSPECTIF. LE DOUBLE CRIME D'UNE OGRESSE ET « L'AUTRE JUSTICE D'AB »

AB n'a pas eu le temps depuis son arrivée à Pau de réaliser un reportage de « terrain » en Béarn. Il va se plonger dans les archives de l'Indépendant, les rapports de police et de justice pour écrire un reportage sur une affaire de crime de juillet 1886 qui eut un immense retentissement à Pau, Tarbes et dans la région Béarn/Bigorre.

Outre la clarté de l'écriture rendant très précis les innombrables détails sur deux assassinats perpétrés par la même personne, le suspens de l'enquête policières et les procédures judiciaires à nouveau racontées ont dû plaire aux lecteurs : AB livre le fond de ce qu'il pense sur cette femme qui au même moment va tuer sa propre fille et enlever puis assassiner une autre petite fille.

<u>Comment AB va-t-il juger « l'ogresse » de ce double crime ? Lire ci-après dans le dernier chapitre VII ?</u>

1) « Chapitre I. Une petite fille est noyée ; une autre disparait »

<u>Le 13 juillet 1886</u> à Semeac près de Tarbes, on découvre le corps noyé d'une fillette de 4 ans. Pendant cinq jours l'enquête piétine. <u>Le 18 juillet 1886</u> disparaît à <u>Pau</u> Hortense, 4 ans, fille de M. Adam, liquoriste, situé impasse des halles. Elle est enlevée par une femme qui prend le train pour Lourdes.

2) « Chapitre II. Le fatal destin d'un télégramme »

La femme auteure du rapt aurait pu être arrêtée avec la fillette de Pau si le télégramme du Procureur de Pau avait été bien utilisé par le Parquet (l'autorité judiciaire) de Lourdes.

3) « Chapitre III. Victorine »

AB, après avoir étudié toute la documentation disponible, va suivre <u>Victorine</u>, la « <u>criminelle</u> » pas à pas, depuis le moment où elle décide de supprimer sa fille <u>Suzanne</u> jusqu'à son arrestation devant le cadavre de la petite <u>Hortense</u> (de Pau) ... « les parents de Victorine sont des travailleurs honorablement connus, qui ont eu onze enfants « dont dix ne leur ont jamais causé de chagrin » dira le Président des assises. Victorine, à partir de 13 ans est « placée » dans plusieurs maisons, chez « d'Ozon Dané », veuf, presque sexagénaire, qui fut son premier amant et qui le reconnaitra. A seize ans elle confie son premier enfant, sa petite <u>Suzanne</u> (souligné par JPC) à ses parents, puis elle travaille successivement (JPC : chez plusieurs personnes à Tarbes) ... C'est une forte fille, dure au travail et tous ses patrons se déclarent satisfaits de ses services : ils disent même ne rien avoir à dire sur sa conduite, « ce qui prouve sa dissimulation » dit un rapport, car elle a de nombreux amants. Elle est en effet ardente au plaisir (1) et, après sa fille, elle a eu un garçon qu'elle place à l'assistance publique (2) ».

(1) : AB choisit ses mots

(2) : AB résume une réalité bien banale ... décrite par Zola et bien d'autres

« Les raisons du meurtre de Suzanne par sa mère resteront obscures : être libre pour se marier avec son fiancé « le jeune Dubany » ou avec Pourtalet qui était veuf (un autre amant ?) Victorine a essayé quelques heures de faire croire aux enquêteurs qu'elle avait placé sa fille « chez les Sœurs Bleues ». Elle avouera plus tard et sans émotion qu'elle a déshabillé (Suzanne) (JPC : avant de la noyer) et aux Assises le Président lui dira :

- Qu'a-t-elle dit?
- Rien
- Vous l'avez jeté à l'eau sans pitié ?
- Je n'ai pas regardé! »

4) « Chapitre IV. Le calvaire de la petite Hortense Adam »

Victorine a enlevé Hortense pour obtenir un certificat d'un orphelinat à Lourdes pour faire croire que sa fille est toujours vivante. Après le refus de la supérieure, s'en suit le calvaire de Suzanne dans différent lieux. Une nouvelle fois, les « autorités » malgré des signalements précis, Suzanne était boiteuse, ne font pas preuve d'efficacité et réactivité.

5) « Chapitre V. Victorine accomplit son second meurtre, Hortense »

Victorine essaie à Gardère (65) de faire garder sa supposée fille par sa tante qui refuse. « ... plus que jamais l'ogresse est déterminée à tuer, et elle tuera Hortense avec autant de froideur, acharnement qu'elle a mis à tuer Suzanne ... se voyant seule avec Hortense, Victorine va accomplir son horrible forfait, le second en moins de six jours ».

Après l'arrestation de Victorine, commence une très longue instruction à Tarbes qui « pendant des semaines et des semaines, (le juge) interrogea de nombreux témoins de cette affaire pour en reconstituer toutes les péripéties et apprécier les détails ... Entretemps, Victorine accouchait en prison d'un troisième enfant qui, comme son petit garçon, était confié à l'Assistance Publique ».

6) « <u>Chapitre VI. L'ogresse répond de ses crimes</u> » devant 62 témoins et Louis Barthou, journaliste pour *l'Indépendant*.

Pour se faire, cinquante ans après, une idée de l'intérêt passionné que souleva la comparution de la double criminelle, AB cite l'Indépendant de l'époque qui informe que des compagnies d'autobus organisent « un service spécial d'aller et retour le même jour au prix de 5 francs » pour aller aux Assises de Tarbes. « Quatre-vingts notables palois avaient fait retenir des places dans la salle d'audience, soixante-deux témoins étaient convoqués. Tous les grands journaux avaient annoncé l'envoi de représentants ... (JPC : 10 titres) et, naturellement « La Petite Gironde », alors « La Gironde ».

Quant à « l'Indépendant », son représentant n'était autre que <u>M. Louis Barthou</u> (1), alors tout jeune avocat, qui s'occupait également de journalisme et collaborait avec <u>Emile Garet</u> (1). De fait, l'activité de Louis Barthou était telle que quelques jours avant le procès de Tarbes, il plaidait aussi aux Assises de Pau ... « le siège de l'accusation était occupé par <u>M. Magescas</u>, Procureur de la République à Tarbes et grand-père et père de nos distingués concitoyens Maîtres Félix et Manuel <u>Magescas</u> (2) et qui fut Président de la Cour de Pau. Il devait (JPC : le Procureur) prononcer un réquisitoire impitoyable ».

- (1) : Les bonnes biographies sur Louis Barthou n'omettent pas d'indiquer qu'il a étét avocat et aussi journaliste auprès du fondateur de l'Indépendant, Emile Garet (lire le A) ci-dessus), qui a de la parenté avec l'épouse de Louis Sallenave (cf aussi le F) ci-après)
- (2) : En bon rédacteur en chef, localier et chroniqueur judiciaire, AB n'oublie pas la famille Magescas, le magistrat qui s'installe à Pau, puis ses descendants avocats.

Il n'y aura pas de révélations de dernière heure au cours des audiences, ni de la part de l'accusation et de la défense, ni d'ailleurs par des témoins. Bien évidemment, à certains moments, beaucoup d'émotion et une ambiance houleuse. Mais AB aura noté « La Cour était présidée par M. le Conseiller Gasquy qui dirigea les débats avec autorité et une impartialité à laquelle tous les assistants rendirent hommage ».

7) « Chapitre VII. De la prison de Tarbes à la campagne de Nouméa ». Le châtiment des Assises en 1887. L'épiloque par AB en 1937 :

a) <u>Le 10 mars 1939</u>, « M. Magescas prononçait son réquisitoire et réclamait un verdict impitoyable ... Me Laguerre faisait l'histoire de Victorine battue par ses parents et livrée à des maîtres qui abusaient d'elle ». Le jury l'a reconnue coupable des deux meurtres sans préméditation « pour la petite Adam et admettant les circonstances atténuantes. <u>La</u> Cour condamnait Victorine aux travaux forcés à perpétuité.

Cinquante ans après sa condamnation, AB voulut connaître ce qu'est devenue Victorine et enquêta. Le Président de la République Emile Loubet lui fit bénéficier de deux remises de peine, de sorte que le « 14 juillet 1911 Victorine était quitte vis-à-vis de la société ».

- **b)** Avant de donner son « épilogue », le reporter raconte ses visites dans deux cimetières :
- « Les légendes ont la vie tellement dure que le jour où, par souci de précision, je me rendis au cimetière de Pau pour voir la tombe de la petite Adam, le n'avais pas dit deux mots à l'honorable gardienne du lieu qu'elle m'interrompit :
 - « Ah oui ! La petite fille qui a été tuée par la bohémienne ». Par ici, Monsieur.

Et elle me conduisit tout droit au caveau de famille où, en effet, repose la petite Hortense. Par contre, le cimetière de Semeac a perdu tout souvenir de l'autre petite victime, Suzanne. »

Pendant plusieurs jours à Pau en juillet 1886, entre le moment de sa disparition et le funeste nouvelle de sa mort, une rumeur insistante accusait les <u>bohémiens</u> d'avoir enlevé la petite Hortense Adam.

<u>Cette rumeur existait donc encore crue à Pau cinquante ans après</u>. Des chercheurs ont depuis « expliqué » le mécanisme des rumeurs ... aujourd'hui c'est sur Internet, les réseaux sociaux, ... que se propagent les « fake news ».

c) Pourquoi ses deux réductions d'années de peine? AB émet une hypothèse en complétant le « portrait » fait de Victorine dans les documents de 1916 et 1917 : « il est probable qu'elle (Victorine) mérita cette clémence par une bonne conduite et une soumission exemplaire. Nature fruste et amorale que l'amour du plaisir avait conduit au crime, elle était une forte travailleuse qui prisonnière, pouvait se faire apprécier et sa nature sournoise et hypocrite devait l'éloigner de la rébellion ».

En quelques mots AB donne son jugement sur Victorine. Retenons aussi la formule « que l'amour du plaisir avait conduit au crime ». AB aurait fait aussi un bon avocat aux Assises.

d) <u>Je confie aux philosophes et/ou moralistes, voir théologiens le soin de nous</u> « éclairer » sur cette « épilogue » d'AB.

Le journaliste ne cache rien dans son « reportage » rétrospectif de ce qu'il a lu sur la réalité de la vie et la personnalité de Victorine. AB se demande : « où subit-elle sa peine ? » Il en conclut : « la justice des hommes fut donc finalement clémente pour elle ». On aurait très bien accepté d'AB que cette phrase fut la dernière.

Mais AB ajoute : « En fut-il autant de <u>l'autre justice</u> ... si quelque chose d'humain subsiste chez ce monstre ... ses nuits ne sont-elles pas hantées par la vision de deux pauvres petites créatures qui périrent de sa main ? <u>Et si, chose possible</u>, elle a eu d'autres enfants, pense-t-elle avec horreur à la torture qu'elle infligea à <u>d'infortunés parents</u> ».

« <u>L'AUTRE JUSTICE</u> », <u>c'est pour AB le remord possible, les nuits pleines de cauchemars pendant toute une vie</u>.

Cet épilogue a dû, c'est certain, choquer de nombreux lecteurs qui pensaient que Victorine méritait la <u>quillotine</u>. AB ne se met pas à la place d'un Tribunal d'Assises. Il ne juge pas une décision de justice. Il espère que toute personne garde « <u>une âme humaine</u> ». Evidemment ce n'est plus du journalisme,

QUELQUE SOIT LE PIRE ACCOMPLI PAR UNE FEMME OU UN HOMME, ANDRE BACH LIVRE DANS CET EPILOGUE CE QU'IL CROIT « SI QUELQUE CHOSE D'HUMAIN SUBSISTE (MEME) CHEZ UN MONSTRE ».

III) 16 JUIN 1937, « UNE PREMIERE AU CLUB PYRENEEN »

Mini reportage d'un dimanche sur une trentaine de Palois qui veulent atteindre le lac d'Anglas puis le sommet de l'Arsourin 2 617 mètres. L'autocar part « à six heures et quart du Palais des Pyrénées » ... Gan – Rebenacq – Sevignac – Bielle – brouillard intense ... Laruns – Eaux-Bonnes ... Gourette sans affluence. « Le public a tort. Passer huit jours à Gourette en cette saison doit être un enchantement. Je livre le tuyau gratis (JPC : Gourette, station toujours « morte » l'été avec très peu de randonneurs) ... Montée splendide. Mais pour les habitués des hautes altitudes, ce n'est encore que ce qu'ils appellent dédaigneusement de « la montagne à vaches » ... on s'achemine vers le sommet. De loin nous devons avoir l'air de fourmis escaladant une motte de saindoux (JPC : image peu utilisée par les montagnards!) ... Quelle récompense! De là-haut, comme il fait beau! Si on ne voit pas Montmartre (1), on voit beaucoup mieux : l'Ossau, le Gers, le Marcadau (2) ... il faut songer à la descente et l'on entend parler de « culling » (3).

- (1) : pour me faire monter sur une chaise ou un escabeau, ma mère avait l'habitude de me dire « monte là-dessus, tu verras Montmartre », expression parisienne
- (2) JPC: par très beau temps
- (3) : cette technique et référence corporelles étaient fort connues des montagnards Béarnais ... et autres régions !

Retour joyeux, re-casse-croûte (au lac d'Anglas). « Le juge de paix au parapluie, qui parle béarnais avec les bergers, se fait le chef d'une chorale qui dévide le répertoire des vieilles complaintes d'Ossau dont certaines racontent en quatre-vingt-dix-neuf couplets un chapitre de l'histoire de France ». AB ne serait-il pas moqueur ou trouve-t-il trop long les « rengaines » populaires ? « Voici les chalets, hôtels, ... Il ne reste qu'à plonger pour atteindre l'apéritif et retrouver les savates, pantoufles et espadrilles qui sont comme l'avant-goût de la civilisation quittée le matin ».

On sent bien AB très heureux de cette journée, « avec des jeunes filles néophytes, des expérimentées de la montagne, le juge de paix » pour conclure : « Il faisait si bon <u>là-haut</u> » (souligné par JPC).

A quoi AB pensait-il au sommet de l'Argousin « là-haut » à un autre « Là-Haut » ? ?

IV) <u>AOUT 1937 « BERGERS ET BREBIS »</u>

AB publie cinq articles, certes intéressants et précis, mais parfois sans grande originalité, sur la vie des bergers, l'attachement à leurs brebis, leur « cuyalas » en montagne, la transhumance, la vente du lait aux laiteries pour faire le fromage.

1) « Sur les pentes du col d'Aubisque »

Quand AB a failli se perdre dans le brouillard, « j'étais parti pour prendre un contact direct et immédiat avec les bergers qui fréquentent les pâturages voisins du col (JPC : de l'Aubisque) et j'avais négligé les avertissements de l'aimable hôtesse du chalet qui me disait « Vous allez vous perdre et vous ne trouverez pas votre berger ». Mais « je savais que deux, peutêtre trois mille brebis de Béost ... » Du brouillard « qui n'a rien à envier aux brumes de Londres dans l'art de limiter la visibilité à quinze pas » AB eut de la chance « Puis, tout à coup deux pans de brouillard s'écartèrent ... »

Se perdre pour cause de brouillard dans les Pyrénées relève presque toujours de l'imprudence ; ne pas suivre les conseils des locaux comme j'ai pu plusieurs fois le constater

encore il y a peu d'années quand j'ai fait avec mon épouse le GR 10 du Béarn au plateau cerdan (P.O.).

« Le sympathique berger ... est essentiellement représentant de la classe des Français ruraux, quinquagénaires, authentiques anciens combattants des tranchées (1), contribuables cent pour cent (2) ayant amassé quelques biens à force de travail et d'économies et désireux de le conserver par les mêmes méthodes. Par surcroit, Ossalois, conseiller municipal et Président d'un syndicat mulassier. Je ne pouvais mieux tomber pour être renseigné ».

- (1) : Toujours important pour AB et noté par le reporter
- (2) : Comment AB en est-il certain ? Plusieurs mois d'été quand j'étais étudiant, j'ai tenu le bureau du Crédit Agricole de Laruns et d'Arudy dans la vallée d'Ossau. C'est pourquoi il ne me serait jamais venu à l'idée d'être aussi affirmatif que mon grandpère quant à la volonté contributive fiscale des Ossalois ... tout comme des millions de Français.

2) « Une journée au « Caillaou dé Cap » »

« La traite puis la fabrication du fromage dans le « cuyalar » au lieu-dit du « Loiu Caillaou dé Cap » et parfois « la seule distraction de sa longue journée de travail : la bouteille de vin et la partie de cartes au chalet avec ses voisins, les autres bergers de Béost, commune propriétaire de cette montagne ».

3) Dans les « cuyalas »

Description des différentes cabanes dans les vallées béarnaises. A Peyranère AB « entendit parler longuement de « l'ours », faute d'en avoir rencontré un durant ses périgrinations, pas plus que je n'eus l'occasion de déguster le « greuilh » (JPC : fromage frais) et la salade d'épinards sauvages dont on m'a tant parlé. Si « l'ours », dont on parle toujours au singulier, exerce encore des ravages comme récemment près de Lescun, il faut croire que le « greuilh » et les épinards sauvages ont disparu des menus pastoraux (1) »

(1) JPC: avant que je « monte » dans la capitale en 1969, on pouvait toujours acheter du « greuilh » aux halles de Pau

AB note « l'ingratitude des tâches des bergers et la vie qu'ils doivent mener pendant une grande partie de l'année. Sans doute est-ce la raison pour laquelle beaucoup de jeunes ne veulent pas suivre la vocation paternelle et cherchent plutôt un emploi administratif ».

Cette dernière phrase prouve que contrairement à des affirmations répétées dans les années soixante et encore aujourd'hui, la montagne ne s'est pas vidée de ses éleveurs seulement après 1945/50, mais déjà dans les années 1920.

4) « Un peu de statistiques »

Sans doute lu par quelques lecteurs de l'Indépendant. Aujourd'hui peu intéressant. Notons seulement que déjà à l'époque une partie du lait était vendu aux sociétés aveyronnaises de Roquefort.

5) « <u>Les bergers et leur rôle économique</u> »

L'individualisme et la méfiance atavique, ancestrale des bergers béarnais sont bien connus et peut-être des bergers dans les montagnes du monde entier ?

« A de rares exceptions près, ce ne sont pas les domestiques à qui l'on confie un troupeau. Ce sont les propriétaires des troupeaux eux-mêmes qui n'entendent laisser à personne le soin de s'occuper du bien qu'ils connaissent comme le plus précieux ... En septembre il redescendra de la montagne de son village ou selon la possibilité du fourrage, le troupeau passera l'hiver dans les pâturages de basse altitude ou plus loin encore poussera jusqu'au vignoble de la Gironde, de la Charente ou du Lot-et-Garonne. On cite le cas de certains propriétaires de troupeaux qui, pratiquement, ne sont jamais chez eux et dont le troupeau ne pouvait pas rester plus de 24 heures au village sans risquer de manquer de nourriture ». Puis AB met le doigt sur la production de fromage. « On a reproché aux bergers béarnais de ne pas apporter tout le soin désirable à la fabrication de leurs fromages et qu'aucuns n'ont préconisé une fabrication collective et standardisée ... (mais) celui qui, à l'Aubisque notamment, trouvera le moyen d'organiser le ramassage du lait aura droit à une belle récompense ... (en effet) il existe quelques défauts un peu poussés et qui nuisent à certains progrès »

AB se veut gentil car cette mentalité très individualiste existera toujours comme a pu le constater le gendre d'A. Bach, Fernand Carlier quand il a voulu « organiser » cette production de fromages des Pyrénées en Ossau par la Coopérative laitière du Béarn, dont il était le directeur, avec un résultat très mitigé.

Le reporter donne une explication sur cet individualisme : « Il faut tenir compte que, pendant des siècles les ancêtres des bergers actuels durent soutenir de longues luttes pour assurer leur existence et celle de leur communauté. Il n'y a pas si longtemps que l'annuelle cérémonie du tribut de Roncal nous rappelait un épisode sanglant de ces luttes (cf ci-après). Comment donc s'étonner que leurs descendants restent ataviquement sur la défensive quand il s'agit de leurs intérêts vitaux, que ce soit pour la conservation de leurs droits ou de la vente de leurs produits ».

Commentaires de JPC:

Les fameux droits/coutumes fonciers et pastoraux ont rempli les archives de Tribunaux, bibliothèques d'avocats et de professeurs de droit. Dans les années 1970 j'ai pu constater à Paris que cette défense atavique perdurait et que la filière lait/fromage des vallées béarnaises avait déjà commencé à décliner et à avoir une absence de notoriété sur les marchés et circuits de distribution.

Ainsi plus tard, en poste à Bruxelles, au moment où l'unité était de mise pour la reconnaissance de l'AOP/AOC du fromage des Pyrénées, j'ai appris avec consternation que des représentants des bergers des vallées d'Ossau et d'Aspe venaient <u>séparément pour se dénigrer</u> réciproquement et pire au sein de la vallée d'Ossau des « Présidents bergers » de village prenaient des rendez-vous sans les « Présidents / Maires » d'autres villages ossalois. Les Basques jouèrent de manière plus collective : la publicité actuellement sur les écrans de télévision donne le résultat. Ce sont les fromages au nom basque qui sont les plus connus sur les linéaires des grandes surfaces.

Le petit-fils d'André Bach laisse le dernier mot à son grand-père qui conclut son reportage en empathie avec les bergers; « Comment ne pas leur accorder notre attention et notre sollicitude alors qu'à une époque certains s'ingénient à désagréger la structure sociale de la France (1), les bergers des Basses-Pyrénées, comme leurs frères agriculteurs des autres régions, après avoir donné le meilleur du sang qui sauva le pays (1) (2) constituent encore la plus sûre sauvegarde de son économie dans le présent et dans l'avenir ».

(1) : Message politique

(2) : Au col d'Aubisque l'ancien combattant n'oublie pas les bergers qui ont connu « Là-Haut »

V) <u>17 JUILLET 1937. « LA « JUNTE » DE RONCAL » qui</u> renouvelle un serment de 1375

Par curiosité pour un évènement historique régional franco-espagnol, pour le plaisir de l'effort physique ou pour remplir quelques colonnes de l'Indépendant, le reporter, qui à 49 ans va monter « 6 heures dans des sentiers caillouteux sans avoir dormi leur compte » pour être présent à la « Junte de Roncal ».

AB chemine « entre trois gardes mobiles bretons avec qui j'échangeais des souvenirs de « pardon »... et pour ne pas se perdre, fort heureusement deux douaniers, l'un béarnais de Monein, l'autre basque de Tarbets, et deux jeunes filles d'Arette vinrent se joindre à notre cortège et nous rappeler que nous n'allons pas à Sainte Anne d'Auray (Morbihan) ou à St Jean du Darp, mais à la Pierre Saint Martin à 1 800 mètres d'altitude... il y a là (la Pierre Saint Martin) en tout un corps d'armée de treize hommes (gendarmes). Et c'est bien suffisant pour cette pacifique cérémonie dans laquelle certains gens devenus brusquement très chatouilleux sur l'honneur national voyaient un geste d'allégeance envers le général Franco (1) ... petit à petit le public arrive à pied, à cheval, à mulet, M. le curé de Saint Engrace fait une belle arrivée sur une mule et de charmantes dames apportent une note imprévue. On voit des figures connues du barreau et de l'administration (JPC : française) ... Puis arrivent de jeunes « requêtes » (JPC : espagnoles) ...les trois « commissaires » français de la vallée de Baretous prennent place du côté français, tandis que l'alcade et ses adjoints « del valle de Roncal » reste du côté espagnol. Et se déroule une cérémonie qui ne durera pas un quart d'heure ... qui renouvelle le serment de 1375 ... (qui) indique bien que chacun veut vivre en paix avec son voisin dont une montagne le sépare, une montagne sur laquelle sont des brebis qui naissent sans souci des contingences de mitoyenneté! Il reste à accomplir le geste virtuel, cette espèce de partie de main chaude sur la pierre Saint Martin, partie à l'issue de laquelle la main de l'alcade reste dessus. Le serment est prêt ». Puis va se « dérouler un déjeuner frugal et cordial pendant que tout alentour, Français et Espagnols « pique-niquaient » sans avoir eu à montrer de passeport ou de « salvo-conducto » :

« En redescendant dans cette montagne somptueuse, à force d'être désertique et désolée, je songeais qu'il y avait tout de même quelque grandeur dans le fait que cette cérémonie a pu se dérouler pendant cinq cent soixante-deux ans et les stipulations d'un accord être observées pendant ce même laps de temps sans que les diplomates interviennent sinon pour régler quelques détails ou faire biffer quelques clauses gênantes. Tout cela parce qu'en 1375, deux vallées, après s'être flanqué réciproquement quelques piles sanglantes, s'être razzié des troupeaux et enlevé des filles, s'étaient rendu compte que ce genre de guerre – comme les autres (1) - « ne payait pas » et qu'il valait mieux trouver autre chose. Cet autre chose fut le pacte de Roncal qui en était mardi à son 562e anniversaire. Pour un traité international, c'est un bel âge (1). »

(1) : AB n'est jamais loin de ses « Points de vue » politiques

- Au XI ci-après, le 17 août 1938 « A la Pierre Saint-Martin. Pour la 563ème fois les Barretounais ont payé le tribut aux Roncelais »
- A la fin de ce D) par AB « Dans les Pyrénées, le baisement de la voie de justice » au lieu-dit « La Pierre Saint-Martin », cérémonie connue sous le nom de « Junte de Ronçal » dans le magazine de l'*Illustration* du 23 août 1941.

VI) <u>4 SEPTEMBRE 1937 « TOURISME DANS LA VALLEE</u> <u>D'OSSAU. LE LAC D'ARTOUSTE PAR LE</u> TELEPHERIQUE DE LA SAGETTE »

Ce reportage sans grande originalité doit inciter les personnes « aux mœurs trop sédentaires » de découvrir « un paysage grandiose » sans aucune fatigue, au point qu'un humoriste en dirait : - c'est une excursion qu'un culte-de-jatte peut faire ! Comme tous les humoristes, celui-ci exagérait mais à peine ». Cet humoriste pourrait-il s'appeler AB ?

VII) 14 SEPTEMBRE 1937 « UNE BATTUE A L'OURS »

C'est toujours avec humour qu'AB fait part de son aventure à la recherche de l'ours qui se cache ... trop bien. AB aime les chasseurs d'ours qui faute d'ours « racontèrent toutes les histoires de chasse à l'ours de la région depuis l'exposition (JPC : universelle) de 1900 ». C'était consolant (texte intégral ci-après) :

- « L'autre jour, dans un autocar de touristes, une petite fille demandait à sa mère :
 - Maman, est-ce vrai qu'il y a encore des ours dans les Pyrénées ?
 - Mais non, ma petite fille, on ne voit cela que dans les livres!

Si j'avais eu l'adresse de la dame, je lui aurais envoyé, samedi matin et par lettre recommandée, une touffe de poils d'ours recueillie dans les Pyrénées, à cinquante kilomètres de Pau, pour rectifier ses connaissances. Cette touffe de poils était le seul trophée rapporté d'une battue à l'ours dans laquelle le personnage principal et indispensable avait refusé de jouer son rôle, comme on le verra par la suite. Un sympathique « montagnard » palois, ayant aperçu un ours alors qu'il (le montagnard) était dépourvu de fusil - c'est toujours comme cela- avait repéré le gîte de l'animal et m'avait aimablement convié à me joindre à quelques chasseurs. J'étais armé d'un appareil photographique et sur la route du rendez-vous, je composais déjà la légende pour le cliché représentant l'ours abattu, classiquement amarré par les pattes à une maîtresse branche. Je ne vendais pas sa peau mais son portrait. Un petit jour livide, dominé par un ciel bien fourni de nuages menaçants accueillait notre troupe à pied d'œuvre et l'animateur de la battue distribuait les postes et nous y placait. C'est alors que je me rendis compte qu'une battue à l'ours diffère un peu d'une battue aux lapins dans les plaines de la Beauce. Ce dénivelé de cinq cents mètres dans les rochers et la futaie ajoutent à l'intérêt du sport. Et c'est capital pour l'entretien du souffle et l'entrainement des muscles abdominaux. De sorte que la satisfaction physique se mêlait à l'émotion de l'attente lorsqu'à la suite de mon guide qui grimpait comme un chat sauvage, je me trouvai dans un fouillis inextricable d'ormes tordus par les avalanches et que le chat sauvage me dit en étendant le bras :

- La tanière est là, à cent mètres

Si je n'avais pas été occupé à assurer ma stabilité, j'aurais tiré mon chapeau. C'était autre chose que de se trouver au bord de la fosse aux ours du Zoo. Mais entre temps, une actrice imprévue avait fait son apparition: la neige tombant prématurément et dont les rafales obstruaient la vue sur le pic formant le fond du décor et celle du fond de la vallée au premier plan. Je plaignis ceux qui étaient « à l'espère » en bas depuis une heure et devaient grelotter. Mon guide se livrait à d'étranges préparatifs et sortait un feu d'artifice de son sac,

des fusées destinées à faire sortir l'ours de sa tanière, non point pour lui faire admirer « les belles bleues » mais pour l'envoyer sur les fusils qui l'attendaient en battant la semelle. A vai dire, la pyrotechnie s'avéra un peu humide et les fusées montraient une prédilection déconcertante pour les sous-bois. L'artificier en rigolait lui-même. Mais en bas, des clameurs s'élevaient et deux coups de fusils pétaient, je me persuadais que l'affaire était dans le sac et l'ours dans le gave et j'avais hâte d'aller le voir. Le guide-artificier montrait moins de hâte et d'optimisme et, avant de redescendre, il tenait à me montrer la tanière, la « tute » de l'ours, apparemment pour que je puisse me rendre compte « de visu » et témoigner auprès des autres chasseurs que nous n'étions pas partis sur des données « tartarinesques ».

Effectivement, après une séance de reptation sous les ormes et de frottement de tibias sur des arêtes rocheuses, il me montrait, sous un rocher formant auvent, des traces de pattes, le long de la paroi les touffes de poils bruns que j'aurais voulu envoyer à la dame de l'autocar et, un peu partout, des sous-produits de digestion d'ours démontrant à l'évidence que l'ingestion de kilos de myrtilles n'a pas sur « Martin » les effets constipants que l'on attribue à ce végétal. Il ne restait plus alors qu'à descendre pour savoir ce qui s'était passé et à rappeler les chasseurs à l'aide des sons discordants d'une trompette de chasse qu'actionnait l'artificier devenu musicien. Sous les rafales de neige, une cabane de berger devenait un palace où flambait un feu d'enfer dans la cheminée qui avait vu s'élaborer tant de fromages cet été. Un à un, transis et mouillés, les chasseurs arrivaient, se mettaient à sécher et se contaient les péripéties – si l'on peut dire- de la battue. **Personne n'avait tiré**. Y avait-il des resquilleurs dans la montagne et surtout, qu'était devenu l'ours qui, indubitablement, y habitait ?

Des bêlements de brebis au dehors et deux bergers – l'un jeune, l'autre vieux – pénétraient dans la cabane, pas un fil sec sur le corps. En quatre mots de béarnais, le jeune expliquait qu'une de ses brebis avait été enlevée par l'ours dans la nuit à quelques centaines de mètres de là. Demande de précisions et échange de suppositions. L'ours, fatigué de manger des myrtilles à tous les repas, a dû se gaver de viande de brebis dans la nuit et rester à digérer dans un coin quelconque au lieu de regagner son gîte, de sorte que la battue se serait déroulée dans le vide. Je me représentais l'ours entendant notre remue-ménage, assistant peut-être de loin à nos efforts et rigolant dans sa barbe. Comme pour expliquer une chose, le mieux est toujours de se référer aux précédents, les chasseurs qualifiés racontèrent toutes les histoires de chasse à l'ours de la région depuis l'Exposition de 1900. C'était consolant. A cette conversation se mêlait le bruit des mâchoires : car il fallait se restaurer, et celui de la neige qui tombait toujours.

En conclusion, il fut convenu qu'on laisserait l'ours tranquille pendant quelque temps et qu'on lui tomberait sur le poil ensuite et avec du renfort. J'étais tellement content de cette bonne matinée d'escalade que je sollicitais la faveur d'être invité à nouveau et, tellement on va vite à considérer comme sien ce que l'on poursuit, je pensais innocemment en rentrant à Pau : Pourvu que, d'ici là, personne ne « nous » tue « notre » ours ! André BACH »

Après un tel reportage AB pouvait circuler tranquillement à pied et de préférence à vélo dans les vallées pyrénéennes sans emporter trop de ravitaillement. Les montagnards ont toujours un peu de fromage et du pain à portée de main ... et une gourde de vin rouge à partager.

VIII) DECEMBRE 1937 « PIERRE JACOMY QUI TUA LUCIEN POURXET, JUGE ET CONDAMNE AUX ASSISES DES HAUTES-PYRENEES »

Les lecteurs aiment toujours les affaires d'assassinat.

Régulièrement quelques commentateurs/moralistes critiquent les médias de donner trop d'importance aux faits divers, d'assassinat en tout genre suivis de procès « retentissants » faisant l'objet de comptes-rendus dans la presse. Puis s'est ajouté la radio et la télévision en continue!! Or L'Indépendant n'a pas manqué de faire une très large place dans ses colonnes aux « crimes », aux « meurtres ». Par exemple on trouve le même jour, <u>le 3 février</u> 1937, deux articles sur ce même sujet :

- « Marianne Peyrelongue, qui tua un vieillard, répond de son crime devant le jury des Basses-Pyrénées »
- « Devant les assises des Basses-Pyrénées, Lopez-Perez, meurtrier par vengeance est condamné à 10 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour ». *Il n'est pas prêt de rentrer chez lui*.

Ces deux longs comptes-rendus, très factuels, ne sont pas signés mais au moins l'un des deux est, de toute évidence est rédigé par AB, journaliste, chroniqueur judiciaire.

a) <u>Jacomy / Pourxet : c'était une bonne « affaire » pour la presse locale en 1937 avant le procès</u>, si on en juge par les titres :

- <u>26 janvier 1937</u>: « M. Pourxet, industriel est abattu à coup de revolver par un contremaître » le 25 janvier 1935
- <u>27 janvier 1937</u>: « Le drame de Lourdes. Jacomy avait prémédité son crime dont les mobiles sont confus ». Début de l'article : « C'est par L'Indépendant qu'a été connu hier soir la mort tragique de M. Lucien Pourxet, ingénieur, conseiller municipal de Lourdes, entrepreneur ». Déjà bien des détails sur ce meurtre, la victime, ...
- <u>28 janvier 1937</u> : « Le drame de Lourdes ». Nouveaux détails. « Les obsèques de la victime ». Le correspondant de L'Indépendant a été très vite sur le « coup », réactif et a dû être félicité par son rédacteur en chef.
- <u>17 décembre 1937</u>, en page 1 : « Le jury des Hautes-Pyrénées va juger l'assassin de M. Pourxet », à côté un très grand titre « Rue Lespy, à Pau, un vieillard tire des coups de révolver sur son logeur et sur la femme de ce dernier. Celle-ci seule est blessée. Le meurtrier se suicide de deux balles dans la tête ».

b) <u>Le 18 décembre 1937, titre : « Pierre Jacomy qui, à Lourdes, tua M. Lucien</u> Pourxet, comparait devant le jury des Hautes-Pyrénées »

Dans ce mini-reportage AB note « cet acte d'accusation, on ne peut pas le résumer car il couvre de nombreuses feuilles d'une écriture serrée » :

« L'acte de Jacomy apparait donc comme la vengeance d'un homme blessé dans sa vanité et son crime est d'autant plus odieux qu'il atteint un homme qui lui avait toujours témoigné la plus grande bonté. Jacomy est représenté par plusieurs personnes comme intelligent et travailleur mais, au dire de plusieurs témoins, c'était un homme sournois, jaloux, rancunier et orqueilleux. « Son crime est dans la logique de son caractère » ».

On va longtemps s'interroger sur le mobile du crime sans mettre d'accord la partie civile et la défense, de même sur la préméditation ou pas. AB n'oublie rien d'une audience mouvementée : « Jacomy veut faire préciser combien ses relations avec M. Pourxet étaient excellentes et il semble pleurer sur sa victime et sur lui-même. Me Maurice Garçon (1) coupa net cet effet : - Lui est mort !

Me Paul Boncour (2) donne lecture d'un ordre du jour daté du 5 janvier, voté par les ouvriers des carrières et dans lequel il est question « d'abattre le patronat de combat personnifié par M. Pourxet » (3) »

- (1) : avocat de la veuve et déjà connu à Paris
- (2) : avocat de la défense, ancien Président du Conseil (JPC = Premier Ministre)
- (3) : Nous sommes en 1937, en pleins conflits sociaux après la victoire du Front Populaire aux élections... et donc même à Lourdes M. Pourxet n'était pas en ordre de sainteté. Un témoin du meurtre finira par dire à Jacomy : « Salaud, tu l'as tué ».

« Lorsque l'audience est reprise à 14 heures précises une foule beaucoup plus considérable que le matin stationne devant le palais de justice. Une partie de cette foule était allée escorter le boxeur Marcel Thill qui boxe ce soir à Tarbes (1). Le premier témoin entendu est l'honorable M. Gazagne, maire de Lourdes, qui parle des grèves de juin 1936 puis du manque de travail de janvier 1937. Aux carrières, sans que ce manque de travail ait été accompagné d'aucun trouble. »

(1) : AB s'intéresse toujours à la boxe

c) 19/20 décembre 1937, titre : « Aux Assises des Hautes-Pyrénées. Tous les témoins font l'éloge de Pourxet et l'accusé lui-même doit convenir qu'il n'avait rien à lui reprocher » ...

JPC : mais une deuxième audience encore mouvementée voit s'affronter des témoignages contradictoires :

« Les choses s'échauffent lorsque l'un des contremaîtres ayant déposé, Me Lalanne, spécifiant que le contremaître a pris la place de Jacomy s'écrie : - Le témoin est le seul bénéficiaire de ce meurtre. Me Garçon bondit : - Ce n'est pourtant pas lui qui a assassiné M. Pourxet. J'aimerais mieux que l'on parle de cet assassinat.

Me Paul Boncour: - Ce sont vos témoins

M. L'Avocat général : - Pardon ! Ce sont les témoins de l'accusation et je n'entends pas que vous les brimiez !

Me Paul Boncour: - (frappant du poing): Nous voulons nous défendre.

L'incident clos, on reprend l'audition de témoins qui, tous, disent tout le bien qu'ils pensent de M. Pourxet. Entre parenthèses, sur le coup de 17 heures, la salle s'est remplie à sa capacité maximum ».

Comme à l'accoutumée, les témoignages seront contradictoires entre, d'une part ceux qui affirment que Pourxet ne voulait pas se séparer de Jacomy et que Pourxet avait fait la « fortune de Jacomy » et d'autre part ce dernier d'affirmer « il (M. Pourxet) m'a mis sur la paille ». La parole est au psychiatre : « un état passionnel n'est pas l'aliénation » ; « perdre la tête (plaidé par la défense) n'est pas de l'aliénation mentale, la question de responsabilité atténuée ne se pose pas ici. Cet homme est responsable de son acte » …

« ... une plaidoirie de Me Maurice Garçon (partie civile) est toujours un évènement. Si bien qu'à 12 h 20 les auditeurs commencent à affluer aux abords du palais de justice... (JPC : petite moquerie d'AB) A 14 h 30, devant une salle absolument bondée, commence la plaidoirie de Me Grimaldi (JPC : avocat à Pau), représentant la partie civile. Avec émotion, Me Grimaldi rend hommage à la mémoire de M. Pourxet ».

d) Un avocat palois, Maître Grimaldi, avec deux ténors du Barreau parisien, MM. Boncourt et Garcon : « C'est Me Grimaldi qui prit le premier la parole au nom de Mme Pourxet (la veuve, partie civile). C'était un bien périlleux honneur pour l'avocat palois que de parler à côté de ténors de la barre Me Maurice Garcon et Me Paul Boncourt. Il se tira de cette épreuve d'excellente façon, servi par sa parfaite connaissance du dossier et de ses phrases sorties du cœur atteignirent directement le jury ». AB sait « flatter ».

« Enfin M. Rodier-Talbère, avocat général, se leva à son tour et sa première phrase souleva une légère houle dans le fond de la salle. C'est qu'il avait annoncé sans ambages qu'il ne requerrait pas la peine de mort et il précisa qu'il s'était fixé pour règle « de ne pas faire joujou avec la peine capitale » ni de se livrer au marchandage qui consiste à demander la mort pour obtenir la réclusion. Son réquisitoire, net et précis, comme ils le sont tous, tendit à obtenir des jurés une peine de travaux forcés. Il devait être entendu. » Les plaidoiries des avocats furent « classiques ».

A 23 heures la sentence tombe : « P. Jacomy est condamné à 15 ans de travaux forcés ».

e) AB ne va pas, comme pour Victorine l'Ogresse (cf ci-dessus), chercher ce que deviendra P. Jacomy et s'il y a « une autre justice » pour cet assassin, sa dernière phrase sera : « En sortant du Tribunal, après deux jours de débat, on pourrait se demander pourquoi Jacomy avait tué ».

Pourtant AB avait bien résumé le portrait qu'en faisaient les témoins, « petit bonhomme prétentieux et orgueilleux, violent, vindicatif ». Il avait tué parce que son patron (M. Pourxet), tout en le gardant, le reléguait au second plan, peut-être parce que Jacomy avait joué un rôle assez louche au moment des grèves, un double rôle envers le personnel et envers les patrons ».

Jacomy n'a pas supporté qu'un autre puisse devenir le second de Pourxet.

Un « <u>détail » indiqué dans le dossier</u> et cité dans un article aurait pu attirer l'attention d'un psychiatre et AB, pour compléter le portrait de Jacomy : celui-ci était « <u>d'origine corse</u> », très vite dans cette île « l'honneur », la fierté, l'orgueil montent à la tête... et parfois peut provoquer un meurtre ... rarement heureusement ! La différence par rapport au continent est qu'en Corse on trouve rarement l'assassin, toujours faute de témoins et/ou d'aveux, la « loi du silence » est supérieure à la loi de la justice.

IX) <u>DECEMBRE 1937 « PAR LES ROUTES ET SUR LES PONTS DU BEARN »</u>

Une série de quatre longs reportages qui ont dû fort attirer l'attention des lecteurs pour l'historique avec le « grand Antoine Megret d'Etigny », des détails sur les kilomètres de routes — le cycliste AB n'oublie pas l'Aubisque — sur les ponts et passerelles, les débordements du gave de Pau, enfin le désastre d'octobre 1936 dans la haute vallée du Saison.

1) « <u>De I. M. d'Etigny, intendant général au cantonnier de la route de Louvier »</u>

Ce premier article en page intérieure est annoncé en page une du 19/20 décembre 1937 en grands caractères « <u>Les reportages de « l'Indépendant, par les routes et ponts du Béarn par A. Bach</u> ».

Quand André Bach devient historien, il donne ses sources. Pour d'Etigny, il fait référence « au très bel ouvrage de Jean Laffont paru en 1911 sous le titre « Essai sur le Béarn pendant l'administration de d'Etigny (1751-1767) » ». D'Etigny écrivait en 1751 que « le Béarn forme un cul de sac au pied des Pyrénées, qui ne conduit à rien et où il est impossible d'arriver ». Encore aujourd'hui nous circulons « journellement sur les routes d'Etigny ... les magnifiques lignes droites des routes de Bayonne, de Tarbes et de Bordeaux, la route d'Aspe, de Pau à Rebénacq, ... ». Les lois et coutumes alors en vigueur voulaient en effet que les routes fussent construites par « les moyens du bord », c'est-à-dire avec les matériaux trouvés sur place et à la sueur des taillables et corvéables du voisinage ... (mais) le syndic de Jurancon fut mis en prison jusqu'à la fin des travaux, parce que ses concitoyens refusaient de travailler à la construction de la route de Gan à Rebénacq ... ». « Surtout en montagne où les habitants, tous pasteurs l'été dans les hauts pâturages et l'hiver dans la plaine, ne se trouvaient guère à partir des chantiers, ce qui faisait écrire à d'Etigny : « Faudra-t-il obliger ces habitants qui ne sont jamais chez eux à y demeurer pour travailler aux chemins ? S'étant rendu compte de cet obstacle et ne voulant pas être vaincu par lui comme ses prédécesseurs l'avaient été, le nouvel intendant (1) prit une initiative hardie, celle de demander une subvention aux Etats et de confier les grands travaux de construction à des entrepreneurs... »

(1) : « L'équivalent » aujourd'hui de nos Présidents de Régions

D'Etigny se heurta bien souvent aux pouvoirs locaux : « Il en sortit à la fois vainqueur et vaincu. Vainqueur parce que n'en faisant « qu'à sa tête » sans attendre les réponses favorables de Paris, soutenu par les Etats qui lui votèrent une subvention annuelle de 12 000 livres, il exécuta son œuvre. Vaincu parce qu'ayant eu tort d'avoir raison, comme l'on dit au régiment, il fut mis en disgrâce et exilé sur ses terres où il mourut de chagrin en 1767...

Un siècle plus tard, les « grandes routes de M. d'Etigny, comme toutes leurs sœurs de France, faillirent mourir en 1875 de la concurrence du train et de l'ingratitude des hommes ... L'entretien (des routes) n'était plus assuré et petit à petit les riverains gagnaient sur la route pour agrandir leurs propriétés ..., les routes se trouvèrent encore là au moment de la naissance de l'automobile qui leur donna à son tour une nouvelle vie... Sur ces routes de 1900 les cantonniers chantaient « sur la route de Louviers »

2) « II. De Pau à Pékin par les routes de Basses-Pyrénées »

Sur la base « d'une volumineuse brochure d'aspect rébarbatif, mais pleine de renseignements intéressants » présentés par le Préfet des Basses-Pyrénées au Conseil général, AB résume « dix mille kilomètres (de route), c'est un beau chiffre (JPC : 10 561 dont 994 de « routes nationales »). C'est deux fois la longueur du Tour de France (1), des routiers de « l'Auto » et c'est aussi la distance approximative de Pau à Pékin! » Puis l'article détaille le travail des ingénieurs, des agents et des cantonniers. Pour une année, « l'entretien, l'amélioration et la construction des routes et chemins ainsi que des travaux d'arts » ont coûté « 48 millions de Francs supportés par l'Etat, le département et les communes ».

(1) : Le Tour de France devient pour AB une mesure kilométrique !!

3) « III. De Betharram à Sauveterre et de Garlin à l'Aubisque »

Le reporter s'est intéressé aux ponts de Montaut, des Aoüles à Arthez d'Asson, de Sainte Suzanne, de Sainte Marie à Oloron, celui de Rebénacq, le « pont de Cochau de vingt mètres d'ouverture qui franchit le Néez entre Nay et Bruges » ... mais ceci n'est qu'un hors d'œuvre à côté du pont suspendu de Lacq-Abidos de 80 mètres portés qui, vieux de près de cent ans mérite d'être remplacé par un frère moderne sur lequel les véhicules pourront se croiser aisément ... Tout cela en dehors d'autres travaux d'élargissement, de consolidation ou de rectification comme celle de la route nationale 134 bis entre Rébénacq et Sévignacq qui ramènera à de meilleurs sentiments en l'adoucissant, la terrible côte du « Moure », terreur des cyclistes (1) ».

(1) : Cette côte qu'AB monta de nombreuses fois

AB ne peut pas s'empêcher de réserver tout le plus fort de son intérêt à la route de l'Aubisque et pour parler encore une fois du Tour de France :

« Bref, le second Empire nous léguait la route d'Aubisque qui connut de longues années de sommeil à peine interrompu l'été par le passage des troupeaux et de quelques touristes et total l'hiver sous une épaisse couche de neige. Il est évident que le réveil de cette route fut sonné vers 1910 par Henri Desgranges quand il eut l'idée, considérée insensée à l'époque d'y faire passer les routiers du Tour de France. Le grand public entendit parler des cols, des « géants », des « juges de paix » voulut aller les voir, le route des Pyrénées fut jalonnée et aujourd'hui, durant la saison, ce sont peut-être cinq cents voitures et une centaine de cars qui passent journellement au seul col d'Aubisque. La vogue des sports d'hiver fit le reste et à présent, les tronçons Laruns-Gourette et Laruns-Aneü sont plus fréquentés l'hiver que n'importe quelle route du département ... Pour constater les améliorations d'une route comme par exemple celle d'Aubisque, le meilleur juge serait peut-être un vieux routier du Tour de France, un Antonin Magne qui l'a couru six ou huit fois et qui a pu faire des constatations annuelles. Il dirait qu'en 1936, il a trouvé un tapis bien roulant, un « billard » là où ses boyaux se tailladaient sur des silex l'année précédente et il louerait un virage bien adouci là où, en 1934, ce même virage trop sec l'avait à soixante à l'heure, « envoyé dans le panorama » comme l'on dit en argot cycliste ».

4) « IV. Coups durs et Arc de Triomphe » et hommage à l'Administration.

« Au petit matin du lundi 4 octobre dernier ... une catastrophe atmosphérique s'était abattue sur la vallée du Saison ... La nuit y avait été affreuse. Après de longues heures de pluie, il semblait qu'une série de tornades se fut abattue sur les sommets et les flancs chauves des montagnes avoisinantes. Comme on le constata plus tard, il ne s'agissait pas du grossissement de cascades ou de torrents secondaires puisqu'en maints endroits, on voyait, marquée sur le sol, la preuve que les trombes d'eau s'étaient abattues n'importe où, creusant profondément le sol comme une base de typhon creuse la mer, et que l'eau avait littéralement roulé sur la pente en négligeant le « thalweg » et les lignes naturelles d'écoulement ... Quinze jours après, il nous était donné de visiter la région « sinistrée ». Déjà, une belle passerelle enjambait le gave à la jonction des eaux, face à l'usine électrique et permettait de gagner la route de Larrau ... Le 3 novembre, 1 mois jour pour jour après le premier sinistre. les communications étaient rétablies avec Sainte-Engrâce et les camions de quatre tonnes franchissaient sans encombre d'élégantes passerelles ayant l'allule des ponts du Far-West sur lesquels passait le Pacific Railway transportant Phileas Fogg rentant le record du Tour du Monde. Le 27 novembre, c'était au tour de la route de Larrau de s'ouvrir de nouveau à la circulation et, la veille, une touchante cérémonie avait eu lieu. Les ouvriers

s'étaient engagés à terminer avant la nuit et, toute la journée, ils avaient mis les bouchées doubles, travaillant en manches de chemise malgré les averses. A trois heures de l'aprèsmidi, tout était terminé. Alors, rapidement, les ouvriers et les habitants proches érigèrent deux arcs-de-triomphe de verdure garnis de fleurs à l'endroit le plus près du pont de Laugibar, survivant du désastre du 3 octobre. L'un de ces arcs portait une inscription en l'honneur de l'entreprise qui avait effectué les travaux, l'autre arc une pancarte de bois à la gloire de « l'administration ». Puis, devant M. le Maire de Larrau, quelques notables du pays, les habitants et les ouvriers, on amena un beau cheval fleuri et enrubanné sur lequel ont fit monter le subdivisionnaire des Ponts-et-Chaussées, tout confus en sa modestie. Et, dans cet équipage, le représentant de l'administration, sous les vivats et aux accents du chant populaire de la vallée, « Maïtia non sira », passa sous les arcs-de-triomphe. Naturellement, on alla ensuite à la petite auberge voisine célébrer la reprise des communications ».

Bien souvent AB est critique sur l'Administration, mais après le coup dur du 4 octobre, il rend hommage à cette Administration dans sa conclusion :

« En passant, il y a peu de jours sous ces arcs-de-triomphe dont les verdures pendaient sous la pluie qui avait délavé les inscriptions, je pensais que, bien souvent et comme tout le monde, il m'était arrivé de dire : « Mais que fait donc l'administration ! » C'était, soit en peinant sur une chaussée raboteuse, soit en regrettant de n'avoir pas fait mon testament alors qu'un virage un peu sec m'envoyait cogner contre une portière. Les deux arcs-de-triomphe, érigés par des gens qui connaissent la valeur du terme : « communication » et qui avaient vu les efforts déployés, me fournissaient la réponse. Cet hommage spontané, jailli du cœur d'une population perdue au fond d'une vallée basque, prenait une singulière signification. Car ce n'est pas tous les jours que le représentant d'une administration quelconque passe sous un arc-de-triomphe. Que dis-je ? Sous deux arcs-de-triomphe ! Et à cheval encore ! »

X) <u>AOUT 1938. « DANS LA FORET MONTAGNARDE » : UNE SERIE DE HUIT REPORTAGES ENTRE LE 7 ET LE 22 AOUT</u>

Ces textes sont le fruit d'un important travail de documentation, de rencontres avec les forestiers, fonctionnaires, industriels, ouvriers, avec des visites et interviews « sur le terrain » comme on dit aujourd'hui. Chaque reportage est illustré de photos accompagnées de légendes détaillées. Ces reportages ont dû avoir un succès certain, avec un « tiré à part » paru et dans la publication de la Société (Savante) des Sciences, des Lettres et des Arts (SSLA). On y lit aussi une dédicace à Fernand Carlier écrite par AB en décembre 1941 (cf cidessus le chapitre I « AB et sa famille » et à la fin de ce X).

1) « I. Où l'on débute par « la Marseillaise » »

Le début du premier article est inattendu : « Arbre chéri, deviens le gage de nos espoirs et de nos vœux, puisses-tu fleurir d'âge en âge et couvrir nos derniers neveux, que sous ton ombre hospitalière le vieux guerrier trouve un abri que le pauvre y trouve un ami, que tout Français y trouve un frère ».

Peu de reporters auraient exhumé un couplet de la Marseillaise (peut-être écrit après coup) pour introduire les reportages sur la forêt dans les Basses-Pyrénées. AB ajoute

immédiatement: « Ce brave couplet, un tantinet « pompier », n'a rien de ces accents qui envoient des guerriers à la bataille. Il est tout empreint de calme bucolique et semble plutôt destiné à être chanté par une chorale scolaire de village le jour de la plantation d'un arbre de la Liberté... Pourtant pendant des siècles, l'arbre n'a pas été l'ami des habitants des montagnes, « le pâturage étant son souci immédiat (JPC : du berger), il ne pense qu'à lui ... Ainsi que l'écrivait M. F. Butel dans son livre, « La Vallée d'Ossau », « la forêt n'était qu'un accessoire relativement minime, le pâturage était tout, absorbait tout, hommes et choses ». C'est pourquoi AB va justifier l'activité forestière, y compris les « coupes de bois » par son importance économique dans les Basses-Pyrénées. La conclusion de ce premier article donne bien l'état d'esprit d'AB qui remercie ceux qui lui ont permis de faire ses « papiers » : « Je dois donc rendre grâce à tous ceux qui me sortirent d'embarras et guidèrent mes pas, notamment les officiers de l'admirable corps des Eaux et Forêts (1) et leurs gardes, les exploitants forestiers et leurs splendides équipes de bûcherons, enfin mon excellent ami Gaston B. d'Arette (2). Mais, avant de nous mettre en marche à leur suite, il nous faut plonger dans l'histoire! »

- (1) : Les « Eaux et Forêts » ont dû être sensibles d'être qualifiées « d'admirable corps »
- (2) : Qui est cet excellent ami ? Pourquoi son nom n'est pas cité, alors que localement on sait qui est Gaston Barrouillet d'Arette. ? Lire ci-après.

2) « II. Quand Athas et Laruns étaient ports fluviaux »

Trois articles seront consacrés à un historique très développé et détaillé : « S'il est certain que, dès Richelieu on extrayait des mâts (JPC : pour les bateaux) des Pyrénées, l'histoire des exploitations n'est guère connue qu'à partir de 1740 ». C'est la Marine Royale qui prit en main l'exploitation. Il fallait impérativement améliorer les communications pour amener les troncs d'arbres de la montagne au port de Bayonne ou Rochefort comme destination et ce par un réseau de route et par voie fluviale « pour permettre la descente de sapins souvent fort longs ». Commence l'épopée des chemins de « la Mature ». « L'exploitation de la Mature amena à Laruns de nombreux étrangers (JPC: Français), spécialistes: ingénieurs, commissaires de la Marine, maîtres monteurs, radeleurs, commis aux écritures. Ils étaient pour la plupart originaires de Rochefort ... Le souvenir de la Mature s'est perpétué à Laruns jusqu'à nos jours. On désigne encore l'immeuble appartenant à la Mature du nom de « Hôtel de la Marine ». Il y a aussi la rue du Port, souvenir du « Port » ou plage où les troncs d'arbre étaient poussés au gave et réunis en radeaux pour descendre jusqu'à Bayonne, tout comme ils descendaient d'Athas, en Aspe. Tous ceux qui traversent Laruns connaissent l'enseigne « Café du Port ». Ce café est-il le successeur d'une auberge de mariniers et, comme dans la chanson, y avait-il à Laruns un « bistrot du port » qui contribuait à donner à la ville, avec les « gars de la Marine Royale », une petite allure port de mer assez paradoxale au pied du pic de la Gentiane!»

Sur les gaves d'Ossau et d'Aspe, d'imposants travaux furent effectués pour faire flotter les mâts avec de multiples difficultés, risques de faillites d'entreprises, conflits entre les « administrations », etc... mais le bois finit par parvenir à <u>Bayonne</u> déjà en <u>1764</u> : « La pompeuse réception que la ville de Bayonne avait faite aux six premiers radeaux arrivés dans sieurs Darripe et Glaizes au mois son port transporta le zèle de novembre 1764 des bords de l'Océan dans ceux dans la Méditerranée », citation d'un livre « Le 29 mars 1763, les premiers bois furent mis à l'eau à Athas ».

3) « III. L'épopée de la Mature »

« Les archives des basses-Pyrénées possèdent un trésor inestimable pour qui veut revivre ce qui fut en quelque sorte une épopée. C'est un ouvrage imprimé à Londres en 1776 et qui

porte le titre : « Mémoires sur les travaux qui ont rapport à l'exploitation de la mâture dans les Pyrénées (sic) avec une description des manœuvres et des machines employées pour parvenir à extraire les mâts des forêts et les rendre à l'entrepôt de Bayonne d'où ensuite ils sont distribués dans les différents arsenaux de la Marine » »

AB donne plusieurs extraits de cet ouvrage. « L'auteur y traite plus particulièrement de l'exploitation des forêts d'Isseaux et du Pact (près du fort du Portalet) ». AB : « ...faut construire des chemins ... On se trouve sur des pentes abruptes et rocheuses sur lesquelles la poudre doit parler... (les fameuses) glissières et autres travaux sont à la charge de l'entrepreneur, la Marine Nationale fournissant le matériel ... Pour ce travail, il faut de rudes hommes ...des Basques (JPC : et les Béarnais ?), surtout qui forment le plus grand nombre ... « Cette rude vie n'est guère interrompue que vers le quinze décembre, alors que la neige descend assez bas, pour reprendre aux premiers jours d'avril. C'est alors l'époque de la fonte des neiges dont il faut profiter pour faire descendre les mâts à Bayonne. Ici, nous entrons dans une autre phase de la « Mature », phase tout aussi passionnante que la précédente. Les bois, rendus sur les chemins, ont été descendus sur des chariots traînés par des bœufs jusqu'au port d'embarquement d'Athas.... Dans les endroits escarpés, on attelait, pour un mât, une paire de bœufs devant pour tirer et jusqu'à quinze paires au timon de derrière pour retenir. Ces bœufs devaient s'arc-bouter sur leurs jambes et même se laisser glisser (Leroy).

De Bedous et Laruns partaient, principalement à l'époque de la fonte des neiges, pour profiter du maximum de hauteur d'eau des radeaux composés généralement de trois mâts de sapin ou de billons de service, de cent pieds de long sur une quinzaine de largeur et ingénieusement assemblés pour être suffisamment rigides ... Et, au fil de l'eau, s'en allaient les radeaux, sous la conduite d'un capitaine appelé « patron radeleur » qui, dit Leroy, « doit connaître tous les passages de la rivière et jusqu'au moindre écueil », aidé d'une douzaine de « radeleurs » armés chacun d'une rame de vingt pieds de long. Ces rames n'étaient certes pas destinées à accélérer l'allure du radeau et les « radeleurs » n'étaient pas les « rowingmen » d'Oxford ou de Cambridge (1). Elles servaient à la manœuvre, pour éviter abordages, échouages et écueils. Il y avait donc une dizaine de « radeleurs » à l'avant et le reste à l'arrière, le « patron radeleur » debout au milieu du radeau, dirigeant la manœuvre. Aux grandes eaux, on naviguait à l'allure de deux lieues à l'heure et certains radeaux établirent des « records » en faisant en une heure vingt minutes le trajet qui séparait le port d'Arthas du « mouillage » d'Oloron. Dédié à nos modernes « canoéistes » !

(1) : signe supplémentaire, s'il en ait besoin, de l'anglophilie d'AB

« Après Peyrohorade, les radeaux étaient réunis par douze et conduits à Bayonne par des bateaux ... les mâts parvenaient à Bayonne d'où on les envoyait aux arsenaux de <u>Rochefort</u>, <u>Brest</u> ou <u>Toulon</u> ».

4) « IV. Les Eaux et Forêts »

« La Mature » n'a pas survécu à la Révolution ... l'Empire et la Restauration avaient tout d'abord rétabli une surveillance stricte (des forêts) et la nature pouvait faire son œuvre ... Et puis en 1824 est créé le corps des Eaux et Forêts. L'historique des Eaux et Forêts de 1824 à 1937, rapporté par AB, est bien connu et n'a aujourd'hui de l'intérêt que pour les spécialistes.

5) « V. Les câbles aériens Hayra »

Sous ce titre, une photo avec cette description « l'arrivée du câble de 4 kms à Hayra. En haut la cabane du moteur. En bas le départ de la voie de Decauville. Un chargement de hêtres est prêt à descendre ». « La forêt de Hayra qui appartient au syndicat de Baigorry (pays basque) ». AB se fait détailler l'extraordinaire complexité pour installer ces câbles : « « D'un pas paisible de montagnard endurci, mon guide m'emmena vers les hauteurs tout en m'expliquant les difficultés de l'installation du câble qui, ne connaissant pas de virages, doit filer droit à travers tous les obstacles du terrain. Il me dit les longues journées occupées à transporter à dos d'homme, sur les pentes abruptes, les premiers éléments du câble, les longueurs de 40 ou 50 mètres en bobines pesant de 35 à 50 kilos.

Ce travail occupe un mois ou un mois et demi et entraîne de gros frais, ce qui explique que l'installation d'un câble ne peut être amortie que par l'exploitation d'un cubage considérable ... Les bûcherons « cassaient la croûte » et leur accueil fut cordial et réparateur après la rude montée. Il y avait là sept hommes, des Italiens et des basques espagnols L'espagnol était la langue internationale et la cuisine franco-hispano-italienne ... Du commencement à la fin, c'est du travail athlétique et le soleil, à son déclin, n'éclairait plus que les cimes que j'écoutais encore le fracas des arbres abattant en écrasant quelques voisins et que j'admirais deux bûcherons attaquant un hêtre de quatre-vingts centimètres de diamètre et le mettant à terre en onze minutes très exactement! »

6) « VI. « Soudet » forêt de Lanne »

« « Soudet », on y va par le chemin bien connu des habitués et de la « junte de Roncal », le long du Ver, la Mouline où se trouve l'arrivée du câble de sept kilomètres ... (puis) le sapin étant dirigé sur la scierie d'Arudy tandis que les hêtres vont à celle de Tardets ». Comme dans d'autres reportages AB passe plusieurs journées avec les ouvriers. De longs paragraphes décrivent avec empathie la vie des bûcherons :

« Lorsqu'il fut l'heure du repas « Dionisio » sortit de la cabane, emboucha une trompette de corne - un buccin - et fit retentir le vallon de raugues accents. Au bout d'un quart d'heure, je vis sortir du bois l'une des équipes, l'autre, travaillant sur le chantier ... Lentement, comme des gens qui économisent leurs jambes après une matinée de rude labeur, les bûcherons, la chemise largement ouvertes sur de puissantes poitrines, approchaient de la cabane, y remplissaient leur gamelle, coupaient leur pain, tiraient leur vin aux tonnelets venus par le câble puis, silencieusement, refaisaient leurs forces. C'était une équipe de Fripulais et avec M. C... et le cuisinier espagnol, j'étais le seul de l'endroit qui ne fût pas italien. L'autre équipe, restée en haut, était composée de Lombards avec lesquels l'ingénieur conversait dans le dialecte de son Tessin natal, très proche du leur. Ce chantier compte, en effet, une trentaine d'ouvriers, dont plus de vingt Italiens et une demi-douzaine d'Espagnols, les « carreteros » ... Il me faut ici ouvrir une large parenthèse pour célébrer la valeur de ces travailleurs, notamment des Italiens, amenés chez nous pour effectuer un travail vers lequel les Français ne se sentent plus sans doute attirés. Sobres, résistants, calmes et disciplinés, ils constituent d'excellents éléments d'immigration ... Mais la grande majorité reste en France où ils font venir leur famille où, fréquemment, ils se marient avec des Françaises de nos villages béarnais ou basques et leurs enfants fréquentent nos écoles où ils ne sont pas les études les moins studieux, deviennent français même dans le cas où le père et la mère sont Italiens ».

La conclusion est au plus près de la sensibilité « sociale » d'AB : « La qualité de cette main d'œuvre, venue des montagnes de Lombardie ou du Frioul, composée de gens nés dans la forêt et y ayant toujours travaillé, est certainement pour beaucoup dans la réussite des entreprises qui les emploient et qui, pour conserver ces précieux collaborateurs, leur

assurent un travail suivi et rémunéré. De sorte qu'en outre du gain que leur procure l'exploitation des forêts nos communes gagnent ainsi l'acquisition <u>d'excellents citoyens</u> ». « Excellents citoyens » est probablement le suprême compliment adressé par AB à ces Italiens et Espagnols.

7) « VII. La forêt, corne d'abondance »

Très documentée, chiffrée, la forêt est une source de richesse pour les communes. Chapitre d'un intérêt moyen puisqu'aujourd'hui les archives sont plus complètes et facilement consultables.

AB ne manque pas de remonter avant la naissance d'Henri IV pour rappeler un « privilège » en faveur de Laruns vis-à-vis du Haut-Ossau, « nulle trace n'étant restée, du moins à notre connaissance des motifs de cette décision »

Les disputes entre le Bas-Ossau et le Haut-Ossau sont légendaires et le Badaud en donnera quelques « échos » dans des compte-rendu du Conseil général, cf ci-dessus « le localier ». Légendaires car elles perdurent, cf ci-dessus « Bergers et brebis » ... et fromage.

Aujourd'hui un badaud aux oreilles sensibles entendrait probablement quelques joutes verbales entre les habitants du Bas et du Haut Ossau.

8) « VIII. Après un discours ministériel ». La conclusion d'AB

AB fait allusion à un discours de Lyautey, sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture, datant de 1937 à l'exposition de Paris, discours qui comme souvent était d'une grande banalité : il faut oublier tout ce qui peut opposer les Eaux et Forêts, l'Industrie et le commerce du bois pour défendre « l'instant général et supérieur du pays ».

« En fait, la situation se présente sous la forme d'un triangle dont la base est constituée par les communes propriétaires des forêts que l'administration gère en vertu du régime forestier. Sur l'un des côtés du triangle se trouve l'administration avec de lourdes responsabilités pour le présent et pour l'avenir. Sur l'autre côté, sont les industriels et leurs préoccupations inhérentes à tout négoce ou entreprise industrielle. Les communes, elles, n'ont qu'à se laisser guider et, en général, elles sont dociles. A peine constate-t-on quelques écarts de communes trop promptes à tenter de boucher tout trou budgétaire avec une coupe extraordinaire et qui, pour obtenir cette dernière et pouvoir manger leur blé en herbe, assaillent les élus de tous les grades. Le rôle de l'administration, à cet égard, est de persuader les communes de leur intérêt véritable et durable. En contrepartie, les administrateurs de communes pastorales en même temps que forestières peuvent user de leur influence sur leurs électeurs qui sont en même temps bergers pour faire cesser la pratique à laquelle l'administration fait le plus d'objections : celle des incendies abusifs de buis et de broussailles qui laissent le sol sans protection contre les ravages de l'eau, mais ceci est une parenthèse (1) ».

(1) : sauf que cette parenthèse n'est toujours pas fermée.

« Mon propos se bornait à mettre en lumière le rôle que joue la forêt montagnarde dans l'économie de notre région et de relater à grands traits comment elle joue ce rôle. En fait, avec l'industrie pastorale et l'élevage, elle est l'une des principales ressources des communes – grandes et petites – de nos vallées. J'ai vu, y collaborant, une administration pleine d'intelligences et pratiquant, dans le cadre des traditions et des règlements, une politique de sagesse pour le mieux de l'intérêt général. J'ai vu de vastes entreprises pleines d'allant travaillant parallèlement avec l'administration sous la direction d'hommes éclairés,

énergiques et remplis d'optimisme malgré la rigueur des temps. Certains de ces hommes, étrangers à notre pays, sont devenus « de chez nous » pour y avoir longtemps vécu et y avoir fait prospérer la région en même temps que leurs propres affaires. Pourquoi ont-ils réussi là où d'autres avaient échoué? Ceci est une autre histoire, comme aurait dit Kipling. Avec leurs méthodes, ces hommes ont amené chez nous une partie de leur personnel pour l'âpre travail de la forêt. Je l'ai déjà écrit, ce personnel s'assimile parfaitement chez nous et les milieux qui l'ont assimilé sont loin de s'en plaindre. La forêt demande des cerveaux, des capitaux et des bras ; elle les a trouvés chez ceux qui se sont présentés. Au dix-huitième siècle, la France « exportait » des bûcherons au Canada ; maintenant elle en « importe ». Faute de ces apports, nous achèterions encore davantage de bois dehors, la balance commerciale et le franc en souffriraient et la forêt, ... »

P.S. dédicacé à Fernand Carlier en 1941.

La famille a conservé « un tiré à part » de cette série d'articles « André Bach dans la Forêt Montagnarde basque et béarnaise – Reportage ». L'exemplaire gardé dans les archives familiales a été dédicacé par AB à son futur gendre au moment de ses fiançailles avec Jeanne Bach : « <u>A Fernand Carlier, témoignage de ma paternelle affection à Jeanne Bach parce que la femme doit suivre son mari</u>. 12-12-41. A. Bach » (1) – cf le chapitre I « AB et sa famille »

(1) : Formulation qui ferait aujourd'hui sursauter les féministes

<u>Sur la même page une dédicace imprimée</u> « A mes amis de la forêt, je dédie ce reportage paru en 1938 dans « La Petite Gironde » et « l'Indépendant des Basses-Pyrénées » et je remercie ceux qui en ont facilité la réimpression. A.B. »

Plus lisible que les microfiches, on peut voir dans ce « tiré à part » le détail des photos au nombre de 14, la plupart figurant dans l'Indépendant et dont 10 sont prises par AB. Le reporter était aussi photographe. Si le texte est identique, des annotations manuscrites complètent l'Indépendant. Au « I », le « mon excellent ami Gaston B... d'Arette » est Gaston Barrouilhet. Sur la photo « Bûcherons italiens à Soudet », il est écrit « Entreprise Lombardi et Morellon (1). Une photo supplémentaire au document « L'aménagement du gave d'Aspe pour le flottage des mâts au dix-huitième siècle avec épis et fascines (Fac similé d'une planche du Mémoire de l'ingénieur de la Mouné Leroy, 1776) (photo Jové, Pau). Légende d'une autre photo « Arudy – Centre forestier du Bas-Ossau – Au premier plan, le scierie, Lombardi et Morello (vue prise par avion) ».

- (1) : MM. Lombardi et Morello, probablement d'origine italienne, étaient devenus « de bons amis d'AB », comme ont pu me dire plusieurs fois ma grand-mère Germaine et ma mère Jeanne. Ce n'est qu'en juillet 2017 que j'ai pu savoir que M. Morellon a été l'un des deux témoins de Jeanne à son mariage avec Fernand en 1942 à Pau (cf le chapitre AB et sa famille ci-dessus).
- XI) <u>LE 17 AOUT 1938 : « A LA PIERRE SAINT-MARTIN.</u>

 POUR LA 566ème FOIS, LES BARRETOUNAIS ONT

 PAYE LE TRIBUT AUX RONCELAIS »
- a) AB est bien entouré : les deux LASSALLE, le facteur et le berger fromager, le couple CATALA et BARROUILLET, le fidèle correspondant de

l'Indépendant à Arette, un curé, un jeune abbé, professeur de philosophie, etc ...

Sous ce titre, quatre photos avec le commentaire suivant : « Chez les bergers d'Arette qui, au cirque de Pescamou, accueillent si cordialement les journalistes. A gauche, devant le saloir : Pierre Carrère-Catanot et Victor Lassalle, fromage en main, avec Jean Pierre Lassalle, facteur d'Arette. En haut, les mêmes parmi les brebis. A droite, Jacques Him et Montaggneu. En bas, sur le chemin de Pescamou, de gauche à droite, J. A. Catala, Mme Catala, J. P. Lassalle et Gaston Barrouillet, d'Arette. Au fond, les pics d'Anie et d'Arlas ».

Cette manifestation « historique » devait plaire à AB. Il y a rencontré ses amis (Gaston Barrouillet d'Arette déjà cité dans « La forêt montagnarde » avec ses initiales). Notons deux Lassalle Victor, fromage en main et Jean Pierre le facteur d'Arette. AB pouvait aussi parler « journalisme » avec « son confrère » J. A. Catala, ancien rédacteur en chef de L'Indépendant, 1925-1929, puis rédacteur à « La Petite Gironde », cf le F) ci-après, deuxième témoin de Jeanne à son mariage avec Fernand, cf ci-dessus « AB et sa famille » dans le chapitre I.

Malgré la beauté des paysages, l'indispensable carnet à remplir de noms des personnalités, ... AB ne peut s'empêcher de commencer son « papier » en parlant de <u>l'Aubisque</u> et de Bartoli, le coureur cycliste bien connu :

PS avril 2022 : la France connait un Lassalle qui ne fait pas honneur au Béarn, ni aux bergers. Avant d'être « anti-Bruxelles » et autres idioties, il fut bien connu des bureaux de la Direction Générale de l'Agriculture à Bruxelles pour demander des sous, avec une anecdote non racontable.

b) « Il n'y avait évidemment pas autant de foule pour assister à la remise du tribut de Roncal mercredi matin qu'il y eut le lendemain à l'Aubisque pour voir passer Bartoli. Il n'en sera ainsi tant que l'autogyre ne sera pas d'un service courant! Car il faut monter làhaut à travers mille obstacles et, dans un paysage sévère, gagner ce col à 1 900 mètres (pas l'Aubisque), lequel était, mercredi, balayé par une pluie tenace. La veille, il faisait beau et c'est pourquoi notre petite caravane partie d'Arette, avait pris le chemin des écoliers pour aller coucher chez les bergers d'Arette aux cabanes du cirque de Pescamou en passant par le col de Suscousse, le Braca et la Fontaine de Soudet. Il y avait là : (commençons par celui qui marchait en tête) M. Jean-Pierre Lassalle, facteur d'Arette, un guide qui connait la montagne dans les coins, notre excellent confrère J.-A Catala, de « La petite Gironde », bien connu des Palois, Mme Catala – une Paloise qui ne craint pas les obstacles -, notre bon ami Gaston Barrouillet, correspondant de « l'Indépendant » à Arette (1), et le signataire de ces lignes. Le soleil se cachait derrière les montagnes du Pays basque et la lune se montrait toute ronde à droite du pic d'Anie lorsque la caravane parvint dans le sauvage décor du pic de Pescamou où les bergers d'Arette lui faisaient un accueil plus que cordial. Déjà s'y trouvaient des visiteurs dont M. le Curé d'Os-Marsillon et un jeune abbé, professeur de philosophie au collège Moncade d'Orthez, avec deux de ses élèves. Lorsque la nuit fut avancée, on observa l'usage local en montant sur une éminence pour voir les lumières de Pau et, ma foi, on voyait parfaitement l'alignée de lumières du boulevard des Pyrénées. Sans soute pour ne pas être en reste, le cirque de Pescamou s'alluma de milliers de lueurs des « bermis de Saint-Jean », nom poétique des prosaïques « vers luisants ». Puis, on s'en fut dormir une nuit rustique dans les cabanes, avec des centaines de sonnailles pour berceuses. »

« Le tribut de trois génisses, une d'Aramits, une de Féas, une de Ance ... les syndics superposèrent leurs mains sur la pierre, les gardes jurèrent sur la canne de l'alcalde qui finalement, prononça la « Paix en avant ! » final (sous-titre mis par nous) :

« Au petit matin, la lune avait fait place au brouillard dans lequel les brebis paraissaient des vaches et les sapins rabougris des arbres gigantesques. Sur une de ces immenses tables de pierre dont la région abonde, M. le curé faisait les cent pas en lisant son office du matin. Après le bon café des bergers, ce n'était plus qu'un jeu que de gagner la Pierre Saint-Martin en contournant le pic d'Arlas par son versant espagnol. Le brouillard se liquéfiait. Moins le monde que l'an passé à la Pierre Saint-Martin où il avait fait si chaud le 13 juillet 1937. Tout juste une centaine de fanatiques, en outre des gendarmes et des gardes mobiles commandés par le lieutenant Chevidan. On remarquait, sous les imperméables ou les parapluies, MM. Heugas, le sympathique industriel de Mauléon, Mallet, inspecteur des Eaux et Forêts, Ranchoux, professeur d'agriculture, adjoint au directeur des services agricoles, et des dames et des jeunes filles, tous venus à pied qui par Arette, qui par Sainte-Engrâce.

Et, naturellement, il y avait aussi les syndics de Barétous : Henri Latournerie, pour Aramits, Hourcate, pour Féas, et Barrouillet pour Ance, les trois communes dont c'était le tour de payer le tribut des trois génisses à leurs collègues espagnols d'Isaba, Ustarroz, Urzainqui, Gardex et Roncal. Ces derniers arrivèrent à leur tour et, de suite, allèrent voir le bétail et discuter le prix de rachat car, pas plus cette année que les autres, ils ne se souciaient de faire descendre les bêtes par le « tobogan » à pic qui, d'Ernaz – car ainsi se nomme le lieu frontière pour les Espagnols- descend dans la vallée. Durant ce temps, les autorités militaires espagnoles étaient arrivées : le « commandante » Gerardo Sanz, du régiment d'infanterie de Bailen, dont un bataillon est à Isaba, et des officiers, tous fort corrects et courtois. Puis les autorités civiles : l'alcalde Benigno Anso, d'Isaba – on a changé d'alcalde depuis la dernière junte - le secrétaire Eduardo Garcia, au fin sourire, et le garde de la vallée, Luis Bueno, qui dirige avec tant d'autorité la cuisson de l'agneau rituel. Selon la coutume, on se réunit autour de la borne frontière n° 262, l'alcalde prononça les formules traditionnelles auxquelles M. Henri Latournerie répondait, les syndics superposèrent leurs mains sur la pierre, les gardes jurèrent sur la canne de l'alcalde qui, finalement, prononça le « Paix en avant! » final. La pluie prêtait toujours son concours à la cérémonie. Par petits groupes, les assistants conversaient, se demandaient des nouvelles car les parentés sont nombreuses et étroites entre les deux vallées, ils apprenaient des deuils, des incarcérations et déploraient la guerre!

Dans la tente blanche qui apparaissait dans le brouillard à quelques centaines de mètres en contrebas, le repas était préparé et il ne restait plus qu'à aller le déguster en toute fraternité. Pour la 563^{ème} fois, le tribut était payé et, en redescendant vers les vallées, Français et Espagnols n'avaient qu'une pensée : que l'Espagne soit en paix pour celle de 1939 (2). André BACH »

- (1) : Souligné par nous et lire ci-après le C)
- (2) : Dans la conclusion AB n'oublie pas son message de paix à L'Espagne pour le serment de message prémonitoire de 1939 ...
- c) Si le col d'Aubisque fut la destination de « l'exploit » sportif préféré d'AB (cf dans L'Indépendant des Pyrénées et ci-après le chapitre III), il est souvent inscrit dans le carnet de vélo la destination d'Arette. De nos lectures de centaines d'articles, c'est la seule fois qu'AB cite une épouse « Mme Catala, une Paloise qui ne craint pas l'obstacle » (on est en montagne). Quant à J.-A. Catala (déjà cité dans l'Echo Rochelais et dans l'Indépendant) ainsi que « notre bon ami Gaston Barrouillet, correspondant de l'Indépendant » à Arette, il faut ajouter que ces personnes apprenant le décès d'AB en mai 1945 furent parmi les

premières à écrire à Germaine Bach des lettres émouvantes. A lire ci-après dans le chapitre V « André Bach le Résistant puis le Déporté ».

d) <u>Dans le magazine L'Illustration du 25 août 1941, voir ci-après la page</u> « La Junte de Roncal ... pour la 566ème fois depuis le 13 juillet 1375 :

« Nous avons déjà évoqué la Junte de Roncal (Dans les Pyrénées, le baisement de la vare de justice=/ Rn voici d'autres détails, extraits du magazine L'Illustration du 23 août 1941 (La « Junte de Roncal » à la frontière franco-espagnole) ...

Le journaliste André Bach rappelle que le 13 juillet « pour la cinq cent soixante-sixième fois depuis le 13 juillet 1375, la cérémonie connue sous le nom de « Junte de Roncal » s'est tenue au lieu-dit « La Pierre Saint-Martin » par les Français et « Hernaz » par les Espagnols, à la frontière franco-espagnole (...) à 1858 mètres d'altitude (...) »

Cette cérémonie tire son origine des querelles autour des pâturages et fontaines, qui prirent fin par « la sentence d'Anso », accord signé le 13 juillet 1375 et encore en vigueur. Aux termes de cette sentence six paroisses françaises de Baretou : Arette, Ance, Aramits, Issor, Feas et Lanne, devaient payer -et payent encore- annuellement et par roulement le tribut de trois génisses à cinq paroisses de la vallée de Roncal : Isaba, Uztarroz, Urzainqui, Carde et Roncal. Moyennant quoi, pendant vingt-huit jours à dater du 13 juillet, leurs troupeaux avaient droit – et ont toujours droit- aux herbes et aux eaux » du versant navarrais du pic d'Arlas, mais à condition de regagner le versant français à la nuit (...). La cérémonie est courte et simple. Le président en est, de par la sentence, l'alcade d'Isaba et, sur la pierre, les mains des Français sur les mains des Espagnols, comme s'ils jouaient à la main chaude, les délégués français jurent de respecter les stipulations de la sentence d'Anso. Ce serment est prêté à nouveau sur la canne de l'alcade et il ne reste plus qu'à dresser procès*verbal de la cérémonie, à effectuer la livraison des trois génisses et à aller déjeuner. »

C'est ce qu'illustre la photo extraite de l'Illustration. On remarquera qu'il n'est plus fai allusion au baisement de la vare de justice de l'alcade mais seulement au serment. La canne est ici emblème de l'autorité de l'alcade et le serment est l'acceptation, en cas de parjure, du châtiment qu'elle annone.

http://www.crcb.org/le-serment-sur-la-canne-de-lalcade-disaba/.html »

XII. 30 MARS 1939, Titre « MALGRE LE MAUVAIS TEMPS L'INSTALLATION DU CAMP ESPAGNOL DE GURS EST ACTIVEMENT POUSSEE »

Sous-titre : « <u>La petite cité de planche sera prête à recevoir à la date prévue : 1^{er} avril, le premier contingent de miliciens. Toutes les mesures de sécurité et d'hygiène ont été prises »</u>

Sous les sous-titres, deux photos. La première « une vue d'ensemble du camp » (les baraquements), la deuxième « un groupe de plusieurs personnalités dont MM. Tixier Vignancour, député d'Orthez, Mègre, maire de Gurs, Fauchey, conseiller général d'Oloron et André Bach, béret sur la tête alors que les nommés étaient couverts d'un chapeau.

Conséquence de la guerre civile espagnole, l'Administration décide sur le commerce d'Ogeu (non loin d'Oloron et Navarrenx) de construire en quelques jours un camp pour près de 15 000 Espagnols « L'eau sera « verdurisée » d'après les procédés les plus modernes ...

l'adduction d'eau sera durable », bénéficiant à Navarrenx et ... la question des « privés » a été résolue de manière élégante (1). Des tranchées seront creusées où les tinettes du camp seront annexées tous les jours par des wagonnets et déversées. La machine entrera en action et les tranchées seront comblées ... plus de deux kilomètres de route et 250 kms de barbelés (2) ... en effet les baraquements seront tout d'abord entourés de barbelés sur une épaisseur de quatre mètres (2). Puis au-delà d'un « no man's land », chemin de ronde de cinquante mètres où circuleront les sentinelles (2), rondes et patrouilles, une autre épaisseur de sentinelles ... Pour permettre une surveillance plus facile, le camp a été livré en ilots isolés les uns des autres qui comprendront chacun 1 500 habitants avec un poste de commandement espagnol (2) ».

(1) : C'est élégamment dit(2) : C'est un vrai camp

Bien évidemment AB se fait l'écho des réticences des communes environnantes mais « l'installation (et le fonctionnement) offrait des avantages économiques pour la région : emploi de main d'œuvre, fournitures pour le commerce local, etc... C'est aussi que la fourniture des dix tonnes de pain quotidien nécessaire au camp sera assurée par les boulangers de Navarrenx, Sauveterre, Mauléon et Oloron. De sorte que tant bien pesé, nous pouvions dire samedi dernier en quittant le camp sous la grêle : « A quelque chose meilleur est bon! » »

Lire aussi les remarquables travaux de <u>Claude Laharie</u>: « Le camp de Gurs (1939-1945) » 398 pages paru en 1993; « Gurs », 80 pages paru en 2005; « Gurs, l'art derrière les barbelés 1939-1944 », 169 pages. Ces trois ouvrages ont été publiés aux Editions Atlantica.

XIII. 4 MAI 1939, « VILLE INTERNATIONALE ET CENTRE D'ACCUEIL. 18 000 PENSIONNAIRES ET 54 NATIONS REPRESENTEES DANS LE CAMP DE GURS SURGI DU SOL »

AB rend hommage aux ingénieurs et ouvriers qui ont en un mois fini d'installer le camp et au chef d'escadron Terreau de la Garde Républicaine qui commande le camp. « Tout est prêt ... (malgré) la pluie car il n'a guère cessé de pleuvoir durant les travaux (1) ... Le camp a été subdivisé en quatre secteurs d'inégale importance : les « Espagnols » (2), les « Basques » (3), les « Aviateurs » (3) et les « Internationaux », ces derniers étant les plus nombreux (4) ».

- (1) : toujours la pluie, noté par AB
- (2) et (3): bien que les Basques soient aussi des Espagnols (mais c'est une autre « histoire »...
- (3) : sans précision d'origine d'AB, donc non-espagnol ou de nationalité non déclarée au camp ?
- (4) : dans l'article AB cite des Italiens, des Russes, des Allemands

« Les « pensionnaires », si on les interroge, tous ou presque demandant à travailler ou à partir à la Légion (JPC : étrangère). Mais il y a à effectuer un triage (1), ce à quoi s'occupent les autorités de camps en collaboration avec les inspecteurs de la police mobile sous la direction de M. le commissaire Clavie (1) ... et voilà comment parce qu'en juillet 1937 il y eut quelques malentendus entre les Espagnols (2), la lande désertique de Gurs, Préchecq est devenue l'un des coins les plus animés du Béarn (3) »

- (1) : Sans donner plus de précision de ce « triage » effectué par la police
- (2) : La fin de la guerre civile, victoire des Franquistes, par peur de représailles de nombreux antifascistes préfèrent pour la plupart restés en France. On peut supposer que la grande majorité des non-espagnols rejoignirent leur pays d'origine.
- (3) : Que veut dire « animés » ?

XIV. <u>5 JUIN 1939 « L'ENCLAVE DES ESCHARTES. OU M. LE MAIRE DE LOUVIE-SOUVIRON FAIT UN VOYAGE DE CENT KILOMETRES POUR VISITER SES ADMINISTRES »</u>

A notre appréciation, l'un des meilleurs reportages d'AB publié en une fois et remplissant toute une page de L'Indépendant.

Quatre photos. La première « les pentes vers le <u>col d'Aubisque</u> vue des hameaux de Bourinquets » (JPC : toujours « son » col de l'Aubisque), puis « l'église d'Arbéost », la troisième « Ferrières et les mines de Baburet », enfin « de gauche à droite » : MM. Serres, secrétaire de mairie des Eschartès ; Cazanave, subdivionnaire des Ponts et Chaussées ; Pommé, conseiller général ; Chauvin, maire de Louvie-Souviron ; Vergez, adjoint-délégué des Eschartès.

Il est difficile de résumer ce texte. C'est pourquoi nous le donnons dans son intégralité (<u>les intertitres numérotés sont de nous</u>) :

« Lorsqu'au-delà de Nay et d'Arthez-d'Asson, on remonte le cours de l'ouzom aux eaux tumultueuses en contournant la montagne de Jaout, la route quitte brusquement la rive gauche et entre dans les Hautes-Pyrénées pour desservir les villages de Ferrières et d'Arbéost et finir en cul-de-sac au hameau des Bourinquets, au pied d'Aubisque et du col du Soulor.

Ferrières et Arbeost, eux-mêmes enclavés dans les Basses-Pyrénées, enclavent à leur tour un hameau bas-pyrénéen, celui des Eschartès, commune de Louvie-Soubiron, dans la vallée d'Ossau dont il est séparé par des montagnes de 1 500 à 1 800 mètres. Des Eschartès au chef-lieu de la commune, il faut, si l'on passe par la montagne, cinq bonnes heures de marche. Si l'on veut y aller en automobile, il faut faire un circuit, charmant d'ailleurs, par Arthez-d'Asson, Asson, Bruges, Mifaget et Louvie-Juzon, soit une cinquantaine de kilomètres. A première vue, on se demande quelles bizarreries de découpage administratif ont abouti à cette situation paradoxale alors qu'il semblait si simple de rattacher les Eschartès à la commune de Ferrières. L'histoire de ce hameau apporte une explication décisive.

1) Il y a 250 ans « Eschartès »

C'est il y a un peu plus de deux cent cinquante ans que des habitants de Louvie-Souviron essaimèrent et allèrent s'établir sur les pentes qui dominent l'Ouzom et qui étaient sur le territoire de leur communauté. Charbonniers de leur état, ils bâtirent leurs cabanes et se livrèrent à leur industrie, non sans quelques frictions. Il est vrai avec les gens de Ferrières

qui voyaient d'un mauvais œil l'arrivée de ces intrus sortis d'une autre vallée (JPC : donc des « étrangers ». Comme probablement dans toute la France, un villageois considère facilement qu'un habitant d'un autre village, même voisin, est un étranger, à fortiori quand celui-ci vient d'une « autre ville ». Enfant, tous les étés à Serres-Castet, j'ai entendu nos premiers voisins dire qu'à Sauvagnon ou à Montardon (communes voisines), « les gens ne sont pas comme chez nous »).

Mais les choses s'arrangèrent mieux que pour les charbonniers de Béost qui avaient tenté la même opération de leur côté, mais qui furent repoussés avec pertes et fracas par les gens d'Arbéost et des Bourinquets. La colonie « Louvie-Soubironnaise » des bords de l'Ouzom prospéra, les charbonniers devinrent éleveurs et agriculteurs et le seigneur marquis d'Angosse, alors nu-propriétaire de la montagne de Louvie-Soubiron, reconnut leur établissement. Et le hameau prit le nom d'Eschartès, forme pyrénéenne du mot français « essarts », lequel désigne les terrains qui ont été « essartés » c'est-à-dire dégarnis des bois, broussailles et souches. En deux cent cinquante ans, il est bien évident que les habitants des Eschartès eurent quelques petites histoires avec leur communauté-mère, surtout avant le téléphone et l'automobile. Les communications étaient alors rares, longues et précaires. Comme bien l'on pense, le principal point de contestation était l'usage des pâturages communaux qui s'étendent du gave d'Ossau à l'Ouzom. Les pentes descendant vers cette rivière, bien exposées et où la végétation est plus précoce, se prêtaient à un pâturage printanier dont les bergers des Eschartès voulaient profiter. Mais les bergers de Louvie-Soubiron ne l'entendaient pas de cette oreille et exigeaient que le jour et l'heure de la « devête » - ouverture officielle des pâturages – fussent le même pour tous.

Il en résulta quelques procès-verbaux assez sévèrement dressés. A plusieurs époques, un vent de séparatisme souffla dans la vallée de l'Ouzom et il n'y a pas si longtemps, puisque c'était en 1922, que le conseil général nomma une commission d'études chargée de préparer un rapport sur un projet de rattachement des Eschartès à la commune d'Arthez-d'Asson. Le projet fut repoussé par le Conseil général en mai 1924, pour plusieurs raisons dont la principale était l'impossibilité de partager les droits aux pâturages, non seulement sur les communaux de Louvie-Soubiron, mais encore sur les montagnes syndicales du Haut-Ossau. Malgré les insistances des représentants du canton de Nay, désireux de s'annexer les Eschartès, ce hameau, ne pouvant apporter ses pâturages à la commune d'Arthez-d'Asson, dut se résigner à rester dans le giron du canton de Laruns.

2) Les choses « tournent rond »

Tout cela nous fut conté l'autre matin, alors que nous remontions la route qui mène à Ferrières et qui constitue pour les Eschartès une sorte de « corridor de Dantzig » (1). Il y avait là M. Pommé, conseiller général de Laruns, M. Chauvin, maire de Louvie-Souviron et le premier nommé nous disait comment, il y a trente ans, il faisait le voyage par Mifaget et Bruges dans une victoria qui ne mettait que cinq petites heures à effectuer le trajet. Et le second, Tourangeau, devenu maire en Ossau – c'est une performance! » expliquait qu'il faisait fréquemment le voyage en motocyclette. D'ailleurs, c'est probablement parce que M. le maire a des contacts fréquents avec ses administrés, qu'à présent et pour employer un terme mécanique qui dit bien ce qu'il veut dire, les choses « tournent rond » entre les Eschartès et la communauté-mère de Louvie-Soubiron. Au très beau pont que les ponts-et-chaussées ont construit pour relier les Eschartès à Ferrières, nous rencontrâmes M. Vergez, adjoint-délégué à l'administration des Eschartès et M. Serres, secrétaire de la mairie-annexe du hameau.

(1) : Allusion à l'actualité avec l'Allemagne

3) Où enterrer les morts?

Car il ne faut pas croire que les habitants du hameau sont obligés de faire le lointain voyage de Louvie-Soubiron pour se marier et pour voter. Les Eschartès jouissent d'une autonomie administrative assez étendue sous la direction de l'adjoint-délégué et du secrétaire de mairie. L'état civil fonctionne sur place et on vote aux Eschartès. L'éloignement du chef-lieu n'a comme conséquence que de retarder la proclamation du scrutin ce qui, on l'avouera, ne porte préjudice à personne. Les élus se réjouissent avec un peu de retard et les battus ont toujours le temps de connaître leur malheureux sort! Les enfants des Eschartès vont à l'école de Ferrières. Nous allions écrire par erreur, que les morts sont enterrés dans le cimetière de Ferrières. Il est plus juste de dire qu'ils y « étaient » enterrés car, pour le moment, on ne sait pas où on les enterrera. Cette question de cimetière est à l'ordre du jour et il s'y mêle curieusement du minerai de fer et une question de pâturages, comme on va le voir.

La Société des mines de Baburet – qui a ses concessions sur le territoire des Eschartès-Louvie-Soubiron – a acquis des héritiers de l'ancien propriétaire du sol, un droit à cent « baccades », la baccade étant une unité correspondant à une vache, un âne, un mulet, un cheval ou dix brebis. La Société loue ce droit aux bergers de Ferrières qui envoient leurs troupeaux pacager sur les communaux de Louvie-Soubiron. Or, les bergers de Louvie-Soubiron ont décidé de considérer le bétail de Ferrières comme « étranger » et de ne l'admettre sur leurs pâturages qu'après le bétail des autochtones. Devant cette décision, on décida à Ferrières d'user de représailles et, au conseil municipal, on tint à peu près ce langage.

Eh quoi! Ceux de Louvie-Soubiron veulent considérer notre bétail comme étranger alors que, moyennant une redevance de cent francs par an, nous accueillons les morts des Eschartès dans notre cimetière. Décidons que dorénavant, nous n'acceptons plus ces morts. Ainsi fut-il décidé.

Depuis, un seul habitant des Eschartès est mort et, grâce à l'intervention du conseiller général de Laruns, des préfectures des Basses et des Hautes-Pyrénées, les autorités de Ferrières accordèrent une dérogation et le mort ne resta pas à la porte du cimetière.

4) « Régler encore les petites histoires »

Mais, aux Eschartès, on se préoccupe de la création d'un cimetière et un projet est en gestation. Avec le cimetière, l'autre question à l'ordre du jour est l'électrification du hameau. Il est évidemment bien ennuyeux pour les habitants de s'éclairer à la chandelle ou au pétrole et d'être privés de la T.S.F. alors que, sur l'autre rive de l'Ouzom, les citoyens des Hautes-Pyrénées s'éclairent « à giorno » et ont droit aux bulletins d'informations, aux discours de M. Hitler et aux roucoulades de M. Tino Rossi. La force lumineuse et motrice court tout le long de la vallée et la seule difficulté est que les habitations des Eschartès sont disséminées sur les pentes de la montagne, d'où un coût élevé d'installation. Nous formons les vœux les plus sincères pour une prompte réalisation des deux projets chers aux habitants des Eschartès. Une sage administration a permis d'aplanir tous les différents qui les opposaient à leur cheflieu de Louvie-Soubiron.

La souriante diplomatie de M. Pommé, conseiller général de Laruns et de M. Chauvin, maire de Louvie-Soubiron, permettra certainement de régler encore les petites histoires avec Ferrières et comme le sourire n'exclut pas la ténacité, nous ne doutons pas que les Eschartès pourront bientôt ne plus se préoccuper du dernier lieu de repos de leurs défunts, ni de l'éclairage de leurs maisons. Les descendants des charbonniers qui, en 1667, vinrent

fonder les Eschartès pourront alors sur le beau pont qui franchit l'Ouzom, fêter avec leurs voisins des Hautes-Pyrénées, dont l'accueil nous fut si affable, l'ouverture d'une ère de prospérité que tous méritent bien par leur labeur acharné. André BACH »

XV. « LES ELECTIONS GENERALES EN Grande-Bretagne. POURQUOI ET COMMENT VOTERA-T-ON? »

AB publie une série de trois articles en août 1939 qui ne sont pas des éditos, ni du « local ». Profitant de l'annonce par le premier ministre Chamberlain, des prochaines élections avant la fin de l'année, le « spécialiste de la Grande-Bretagne » montre qu'il connait bien le système des élections à la Chambre des Communes, notre équivalent de l'Assemblée Nationale. AB donne un excellent papier digne de notre illustre « Science politique », celle de Paris, bien sûr, classes préparatoires à l'incontournable ENA pour qui veut faire carrière dans la haute administration puis dans les gouvernements de droite ou de gauche.

Le journaliste, toujours un peu critique vis-à-vis de la vie politique dans notre IIIème République choisit, bien à propos, ce qu'il veut nous « faire rentrer dans nos têtes » :

- « En Grande-Bretagne, ce sont les partis et non les individualités qui participent à la joute électorale et cela fait cette stabilité ministérielle qui nous rend rêveurs quand nous pensons à notre propre instabilité. A ce propos, il nous souvient que, vers 1926, alors que la Chambre des Communes discutait de la question des dettes allemandes (!!) un membre demanda au Chancelier de l'Echiquier :
- Vous êtes-vous entretenu avec votre collègue, le ministre des Finances français ? Le ministre répondit textuellement :
 - Yes! I have spoken with « some » of them!

Ce qui voulait dire : "J'en ai parlé à "quelques-uns" d'entre eux. La Chambre des Communes s'esclaffa et il y avait de quoi car notre Chambre des Députés venait de dévorer quatre ministres des Finances en un mois ! Et c'est bien à une stabilité ministérielle désirable que vise la réforme électorale qui vient d'être votée chez nous (1) ».

(1)	: Malheureusement	sans	effet	du	fait	de	la	guerre	et	de	Vichy.	Cette	« stabilité
ministérielle durable », il faudra attendre de Gaulle													

En juin, juillet et août 1939, AB sera souvent sur son vélo : 24 sorties, parcourant 1621 kms dont 138 kms le 14 juin (Pau – Tardets – Mauléon – Camp de Gurs – Oloron – Pau), 112 kms le 17 juin (Laruns – Col d'Aubisque), 112 kms le 3 juillet (Laruns – Col d'Aubisque), 145 kms le 6 août (Oloron – Salies – Orthez – Biron), 204 kms le 10 août (Othez – Cambo-les-Bains, Dancharia – Col de St Ignace – Ascain – St Jean de Luz – Behobie (frontière) – Bayonne)

Les évènements ne laisseront pas le temps au journaliste André Bach de préparer et de publier des reportages après 1939, sauf quelques « papiers » (cf ci-après au E)). Peut-être aussi l'envie lui manquait. Mais surtout à compter d4aout 1940 AB s'est mobilisé pour devenir Résistant au régime de Vichy, à l'Allemagne nazie.

Lire ci-après le chapitre V « André Bach, le Résistant, puis le Déporté à Buchenwald ».

C'est après 1945 qu'AB aurait pu nous « rapporter », « sa » résistance... « sa » déportation à Buchenwald, mais cela aurait été un tout autre et nouveau « récit de la vie » d'André Bach.